

**9<sup>3</sup>/<sub>8</sub>%** WOOD GUNDY  
692-4200  
**3 ANS**  
25 000 \$ minimum  
**GARANTI**  
Taux sujet à modification

# LE SOLEIL

**POUR VENDRE LOUER ACHETER**  
LES ANNONCES CLASSÉES  
**647-3311**

MARDI 31 MARS 1992

QUÉBEC, 96<sup>e</sup> ANNÉE, NO 93  
54 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24 T.V.Q. 0.30 4.04

RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES 60¢ Plus T.P.S. T.V.Q. **50¢** Plus T.P.S. T.V.Q.

## L'ÉCONOMIE

### Le retrait de New York affecte le pouvoir d'emprunt d'Hydro

Selon un analyste, l'annulation du contrat de 17 milliards \$ avec le New York Power Authority aura un effet sur le pouvoir d'emprunt d'Hydro-Québec. **B-1**

## LE QUÉBEC

### L'assurance privée à l'étranger grimpera de 25 %

Dès que le Québec diminuera le remboursement des frais d'hospitalisation à l'étranger, la compagnie d'assurance Croix-Bleue haussera ses primes de 25 %. **A-3**

## LA MODE

### Printemps-été: les hommes auront le choix des couleurs



Coup d'éclat, cette saison, dans la garde-robe masculine. La mode pour hommes met fin aux couleurs conventionnelles et s'éclate dans trois palettes de coloris. Gâtés, les hommes n'ont plus d'excuses pour ignorer les couleurs présentes dans toutes les collections. Bien que les teintes unies soient omniprésentes, les imprimés n'ont pas été exclus du prêt-à-porter. **Cahier C**

## LE MONDE

### Le virage politique est imminent en France

Les revers du Parti socialiste français laissent présager un remaniement gouvernemental, associé ou non à un changement du premier ministre Édith Cresson. **A-12**

## LE CANADA

### Bouchard attend des offres constitutionnelles valables

Le ministre Benoît Bouchard soutient le pouvoir de défendre le fédéralisme au Québec avant d'avoir en main des offres constitutionnelles valables. **A-5**

## LA RÉGION

### Sept dirigeants autochtones veulent un arrêt de procédures

La défense a demandé l'arrêt des procédures au moment où allait s'enclencher le procès pour fraude de sept dirigeants de la bande indienne des Escoumins. **B-10**

## L'INDEX

### GÉNÉRAL

Annonces classées	C-5 à C-10
Arts	B-7
Bridge	C-9
Décès	C-10 et C-11
Économie	B-1 à B-6
Éditorial	A-14
Horoscope	C-9
Informations générales	A-3 à A-10
Le monde	A-12, A-13 et A-15
Mode	C-1 à C-4
Où aller à Québec	B-8
Pierre Champagne	B-9
Québec et l'Est	B-8 à B-10

### TABLOID

Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Fauilleton	S-14
Mots croisés	S-14
Mot mystère	S-14
Sport	S-1 à S-13

## LA MÉTÉO

Ciel ensoleillé avec quelques nuages aujourd'hui; maximum 5 et minimum -2. Demain, nuageux avec possibilité de faible neige; max. 3 et min. -2. **S-16**



Raymond MALENFANT **C.**

## Malenfant risque de se faire enlever le Manoir Richelieu

QUÉBEC — Les problèmes de la famille Malenfant sont loin d'être terminés : la Fédération de Québec des caisses populaires et d'économie Desjardins a déposé en cour supérieure du Québec une requête visant à prendre possession du Manoir Richelieu.

LE SOLEIL

C'est vendredi dernier que la Fédération Desjardins de Québec a déposé sa requête en cour supérieure (en matière de faillite) et la cause sera entendue le 22 avril prochain.

La famille Malenfant devrait 7 795 000 \$ \$ à la Fédération Desjardins de Québec et voilà 15 mois que le prêt serait échu.

S'il devait perdre le Manoir Richelieu, M. Raymond Malenfant perdrait ce qu'il considère comme « le joyau de son empi-

re » sur lequel il a bâti toute sa réputation.

C'est en 1986 que la famille Malenfant s'est portée acquéreur du Manoir Richelieu, à Pointe-au-Pic, pour la somme de 555 555 \$. À l'époque, M. Raymond Malenfant s'engageait à y investir tout près de 11 millions \$ en travaux de rénovation et décidait d'exploiter le célèbre hôtel à l'année longue. Parallèlement, il se portait acquéreur du centre de ski de

Rivière-Malbaie, le Mont Grand-Fond.

Aussitôt, un conflit de travail a opposé M. Malenfant aux employés du Manoir Richelieu, personnel syndiqué à la CSN. D'une rare agressivité, ce conflit entre la CSN et M. Malenfant a très rapidement dégénéré en une véritable crise sociale qui a passionné tout le Québec.

Au cours de ce conflit qui a

**Suite A-2, Malenfant...**

## «Le silence des agneaux» rafle tout

LOS ANGELES (PC) — « Le silence des agneaux » a été le grand gagnant, hier soir, de la 64<sup>e</sup> cérémonie de remise des Oscars : non seulement a-t-il remporté le prix du meilleur film, mais Anthony Hopkins a reçu le prix du meilleur acteur, Jodie Foster, celui de la meilleure actrice, Jonathan Demme, celui du meilleur réalisateur et Ted Tally, celui de la meilleure adaptation.

Les grands perdants de l'événement au cours duquel l'Académie des arts et sciences du cinéma américain récompense ses meilleurs éléments, ont été « Bugsy » et « JFK ».

« Bugsy », de Barry Levinson, en nomination dans 10 catégories, n'a remporté que les prix de la meilleure direction artistique et des meilleurs costumes.

Son adversaire le plus sérieux, le controversé « JFK » d'Oliver Stone, qui avait huit nominations, a lui aussi obtenu deux statuettes dorées. Celles du meilleur montage et de la meilleure photographie.

Autre surprise: bien que nommé dans six catégories



Anthony HOPKINS

qualifiées de « mineures », « Terminator-2 », le plus gros succès du box-office l'an dernier (des recettes d'environ 200 millions\$), a reçu quatre Oscars: ceux des meilleurs effets spéciaux visuels, des meilleurs effets spéciaux sonores, du meilleur son et du meilleur maquillage.

On se souviendra que dans cette production, Arnold Schwarzenegger a repris son rôle d'androïde futuriste et sophistiqué... qui perdait bien des plumes — et des boulons — en cours d'action.

L'industrie cinématographique américaine a par ailleurs rendu hommage à un de

**Suite A-2, Oscars...**

**Autres textes en page A-3**



Des homosexuels des deux sexes s'étaient rassemblés devant la statue géante représentant les Oscars pour protester contre le traitement négatif réservé à l'homosexualité au cinéma américain. **C.**

## LNH: sursis jusqu'à demain

TORONTO (PC) — L'Association des joueurs de la Ligue nationale de hockey a décidé de reporter jusqu'à demain, 15 h, la grève qui menace de paralyser le circuit.

D'ici là, les joueurs seront appelés à se prononcer sur les dernières offres des propriétaires.

Le directeur exécutif de l'AJLNH, Bob Goodenow, a cependant précisé qu'aucune rencontre n'était prévue entre les propriétaires et l'AJLNH.

Goodenow a déclaré qu'il avait contacté le président de la LNH, John Ziegler, en meeting à Chicago, pour lui faire connaître la position de l'AJLNH.

« Au cours des deux prochains jours, les représentants des joueurs au sein de chaque équipe ont pour mandat de rencontrer leurs coéquipiers afin de faire le point sur les dernières propositions, a expliqué Goodenow. Par la suite, il y aura un vote secret et chaque joueur sera appelé à se prononcer.

« Si nous avons choisi de reporter la date limite, c'est que

**Suite A-2, Sursis...**

**Autres textes en pages S-2 à S-5**

## Réduction de la programmation locale de Télé-4 Spicer reproche à TM de violer ses engagements

QUÉBEC — Le président du CRTC M. Keith Spicer a réservé hier un accueil froid à la demande de Télé-Métropole de réduire la programmation locale de Télé-4 (CFM) de 21 heures à 10 heures par semaine.

LE SOLEIL

M. Mario Bertrand, président de Télé-Métropole, a répété que si les revenus de Télé-4 sont plus élevés que prévu, il n'est pas question d'augmenter la production locale. Les nou-

veaux dollars seront investis dans la qualité des émissions a dit M. Bertrand.

Le président de TM a fait face à un barrage de questions cinglantes, au cours des audiences qui se tiennent à Québec.

Dès l'ouverture des « hosti-

lités », M. Spicer a reproché à TM les violations aux conditions de la licence obtenue il y a 20 mois lors de l'achat de Patheon par TM. Présentement Télé-4 produit 11 d'heures d'émissions locales par semaine alors que son permis en prévoit 21. TM promettait de faire de Québec un centre important de

**Suite A-2, Télé-4...**

**Autres textes en page A-7**



Mario Bertrand, président de TM Multi-Régions, en compagnie du président du CRTC, Keith Spicer. **C.**

## Waste a payé 43 millions \$ pour ses « méfaits »

NEUVILLE — La multinationale Waste Management, qui veut établir un lieu d'enfouissement géant à Saint-Alban, dans Portneuf, a dû verser plus de 43 millions \$ en amendes et en règlements hors cour pour avoir admis ou présumé avoir violé les lois environnementales des États-Unis entre 1980 et 1990, selon une évaluation de la section américaine de Greenpeace.

par DOMINIC HARDY  
collaboration spéciale

Toujours selon le document de Greenpeace, qui porte sur les « méfaits » de la Waste aux États-Unis, 45 des 160 lieux d'enfouissement opérés par cet-

te compagnie ont été reconnus non conformes à la réglementation du gouvernement fédéral ou des États américains. Au mois cinq d'entre eux ont reçu, de la part des agences de réglementation, l'ordre de fermer. Et au moins 10 de ces décharges ont contaminé des nappes phré-

atiques, soutient le document.

À la fin de 1989, la Waste était considérée comme étant en partie responsable de la pollution de 96 lieux d'enfouissement inscrits sur la liste nationale des plus importants lieux d'enfouissement des États-Unis. Pendant cette période, sa filiale, Chemical Waste Management, était considérée partiellement responsable de la contamination de 25 des lieux d'enfouissement portés sur cette liste. Toujours selon Greenpeace, le nettoyage des emplacements exploités par la compagnie ont été

estimés à plus de 2,4 milliards \$.

Le groupe écologiste relève en outre que la compagnie a reçu 547 sommations et ordres des tribunaux pour violation des règles contre la pollution entre 1980 et 1983 et qu'entre 1984 et 1987, ce nombre augmentait à 632. Mais la Waste affirme qu'il s'agit de problèmes du passé.

De telles statistiques ont eu pour effet d'éloigner les assureurs, ce qui a obligé la Waste à fonctionner presque sans couverture d'assurances pour ses

lieux d'enfouissements de déchets dangereux et ce, pendant des années. Cette situation pourrait avoir un impact sur la viabilité à long terme de la compagnie. Greenpeace en veut pour preuve un rapport présenté aux actionnaires en 1990 dans lequel Waste Management admet que « si la compagnie continue d'être incapable d'obtenir une couverture d'assurances pour les risques liés à l'environnement, les revenus seront affectés ».

À la direction régionale de **Suite A-2, Waste...**

## Suites de la première page

## Malenfant...

perduré plusieurs années, M. Malenfant s'est taillé une réputation d'homme d'affaires rude mais avisé. Ensuite, il a accumulé d'autres succès en se portant acquéreur du prestigieux hôtel Fort Garry, à Winnipeg, et de plusieurs autres luxueux établissements hôteliers à Pompano, Magog et Saint-Sauveur. Durant le même temps, il a fait construire un nouvel hôtel à Sainte-Foy et des centres de congrès à Drummondville, Rivière-du-Loup et Rimouski.

Fort de l'expérience acquise à Winnipeg où le Fort Garry abrite un casino et parce que le taux d'occupation du Manoir Richelieu ne dépasse pas 35 % sur une base annuelle, M. Malenfant et plusieurs intervenants du milieu charlevoisien ont milité activement, ces derniers mois, pour l'instauration d'un casino à Pointe-au-Pic.

L'été dernier, alors que le gouvernement provincial semblait sur le point de permettre l'ouverture d'un casino au Manoir Richelieu, les problèmes financiers de la famille Malenfant éclataient au grand jour : avec des actifs évalués à environ 135 millions \$, elle concédait avoir une dette dépassant les 150 millions \$.

Se plaçant sous la protection de la loi sur les faillites et acceptant la nomination d'un administrateur judiciaire, Me Marc Sheedy, la famille Malenfant a réussi à faire accepter un concordat à ses créanciers ordinaires. Concordat dont la régularité a été confirmée hier par le juge Ross Goodwin, de la cour supérieure, et qui permettra à la famille Malenfant de rembourser 40 cents par dollar dû à chacun de ses créanciers ordinaires.

## Sursis...

nous voulions être certains que chaque individu était renseigné sur les détails des négociations. En cas de grève, il se pourrait bien que les activités de la LNH soit perturbées non seulement pendant les séries éliminatoires, mais également pendant une bonne partie de la saison 1992-93.

## Rejet massif

Les représentants des joueurs ont rejeté en bloc l'offre déposée par les propriétaires au terme d'une session-marathon de 20 heures, samedi.

« Je pense que les joueurs ont le droit de savoir exactement où on en est dans les négociations, a dit Goodenow. Ensuite, ce sera à eux de juger. Je persiste à croire que la grève, si elle est déclenchée, pourrait être de longue durée. »

De son côté, John Ziegler est attendu à Toronto où il doit à nouveau rencontrer les représentants des joueurs.

En apprenant le report de la grève, Ziegler a tout simplement déclaré que « les activités de la ligue se poursuivraient normalement ».

## Appel-conférence

L'annonce du report a été faite à l'issue d'un appel-conférence entre les représentants des joueurs des 22 équipes de la Ligue.

« Le consensus était clair, a dit Goodenow. Les nouvelles propositions seront soumises à l'analyse des joueurs. Ce sera à eux de trancher. »

Goodenow a tenu à préciser que le report de la grève ne constituait en rien « un changement de position » de la part de l'AJLNH.

« Les joueurs sont unis. S'il n'y a pas d'entente d'ici mercredi, il y aura définitivement un débrayage. »

Les cinq rencontres prévues au calendrier ce soir seront présentées comme prévu. Hier, toutes les équipes avaient congé. La saison régulière devrait normalement se terminer dimanche.

Les propriétaires ont, semble-t-il, abandonné l'idée d'avoir recours à des joueurs des ligues mineures en prévision des séries. Par contre, en cas d'arrêt de travail, la saison pourrait être prolongée.

Le directeur exécutif de la LNH, Bill Wirtz, a pointé directement Goodenow du doigt pour expliquer la lenteur des négociations.

« Pour lui, c'est un show, a dit Wirtz. Toutes les caméras du Canada sont tournées vers lui et il aime cela. »

Les principaux points en litige demeurent l'autonomie, le repêchage amateur et le marchandage des différents produits reliés au circuit.

« Si l'AJLNH veut reprendre les négociations, nous sommes ouverts aux discussions, a déclaré Ziegler. Je serai sur place pour écouter. »

## Oscars...

ses vétérans en accordant le trophée du meilleur acteur de soutien à Jack Palance, pour son rôle dans « City Slickers ».

Dans ce film, le cow-boy solitaire qu'interprétait Jack Palance donnait la réplique à Billy Cristal qui, encore une fois hier, a joué le maître de cérémonie de l'événement diffusé en direct du Dorothy Chandler Pavilion, à Hollywood, au cours duquel 23 statuettes dorées ont été remises à ceux et celles que les 4966 membres de l'Académie ont désigné comme « les meilleurs ».

Devant plus d'un milliard de téléspectateurs, muselé et ligoté comme Hannibal Lector de « Le silence des agneaux », Billy Cristal a fait une entrée sur scène des plus appréciées, surtout par Anthony Hopkins.

Mercedes Ruehl a pour sa part obtenu l'Oscar de la meilleure actrice de soutien pour son rôle dans le très beau « The Fisher King ».

Peu, pour ne pas dire aucune dénonciation publique, au cours de la cérémonie, si ce n'est les insinuations faites par Shirley MacLaine, Lisa Minelli et Jessica Tandy concernant l'absence de Barbra Streisand dans les rangs des finalistes à l'Oscar du meilleur réalisateur pour « The Prince of Tides ».

Callie Khouri a reçu l'Oscar du meilleur scénario original pour « Thelma and Louise », dont les deux interprètes principales, Geena Davis et Susan Sarandon, étaient en nomination pour l'Oscar de la meilleure actrice.

« Beauty and The Beast », produit par les Studios Walt Disney, premier film d'animation à s'être retrouvé en nomination pour l'Oscar du meilleur film, a dû se contenter de l'Oscar de la meilleure musique originale et de la meilleure chanson originale.

À l'extérieur du Chandler Pavilion, plusieurs dizaines d'homosexuels ont manifesté leur mécontentement devant les choix de l'Académie. Au moins 11 personnes ont été arrêtées.

La communauté gaie avait en effet indiqué qu'elle tenterait de perturber la cérémonie, affirmant que certains choix de l'Académie portaient atteinte à leur cause. Les films « The Silence of the Lamb », « JFK » et « Fried Green Tomatoes » ont été particulièrement pointés du doigt.

Le prix honorifique Irving G. Thalberg a été remis par Steven Spielberg à « son grand ami » George Lucas, dont les « Star Wars » et « Indiana Jones », malgré leur succès phénoménal, n'ont jamais remporté un seul Oscar.

À également participé à cet hommage rendu à ce maître de la science-fiction qu'est George Lucas, l'équipe se trouvant à bord de la navette spatiale Atlantis. Un choix on ne peut plus judicieux.

Un hommage a aussi été rendu à Ray Harryhausen, le créateur des effets spéciaux de classiques tels « The Clash of the Titans », « The 7th Voyage of Sinbad » et « Jason and the Argonauts ».

La statuette du meilleur film étranger est allée à la production italienne « Mediterraneo », le long métrage qui a connu le plus de succès auprès du grand public parmi les cinq choix de l'Académie.

Les Whoopy Goldberg, Kathleen Turner, la « main » de « The Adams Family » de même que la Belle et la Bête en personne ont participé à la soirée en tant que présentateurs et présentatrices.

## Télé-4...

production et d'investir 6 millions \$ en cinq ans.

M. Spicer a emprunté la voix de l'homme de la rue pour poser a-t-il dit, une question « simpliste » à M. Bertrand : « Comment expliquer que Vidéotron (propriétaire de TM) investisse 140 millions \$ en Angleterre, mais n'ait pas 4 ou 5 millions pour respecter ses promesses de production locale ? Aidez-nous à comprendre comment on défend l'intérêt public dans une compagnie financée par la Caisse de dépôt, par les tarifs que le public paie pour le câble et par la publicité ? » a demandé M. Spicer.

« Est-ce que vous êtes réellement des hommes d'affaires astucieux ou êtes-vous plus innocents que vous ne le pensez ? » a aussi demandé ironiquement M. Spicer au président de Télé-Métropole. M. Bertrand venait de plaider la bonne foi de TM lors de l'achat de Pathonic. Il excusait les prévisions de revenus trop optimistes de son groupe lors de l'achat du réseau régional.

## Un plan d'affaires révisé

M. Bertrand a refusé les perches tendues par les commissaires qui ont suggéré un retour aux engagements d'il y a 20 mois, quand l'entreprise sera redevenue rentable.

Il a plutôt laissé planer la possibilité d'une révision du plan d'affaires de l'entreprise, si jamais le CRTC imposait davantage de production à Québec. « Nous serons tenus de revenir rapidement pour présenter un autre plan d'affaires pour les cinq stations régionales », a-t-il dit.

TM demande des réductions d'heures de programmation locale dans les cinq stations locales qui composent TM Multi-Régions. À Sherbrooke, une baisse de 13 heures à quatre heures et quart est réclamée ; à Trois-Rivières, de quatre heures dix à trois heures. À Chicoutimi, on veut réduire le tiers du temps des nouvelles et de 44 % le temps des émissions générales. À Rimouski, la performance est plus élevée que prévue TM embauche un cinéaste. Mais la station diffusera 20 % de moins de temps de nouvelles.

## Aucun scénario

Interrogé après la séance d'hier, M. Bertrand a dit qu'aucun scénario de révision du plan d'affaires n'est arrêté si jamais le CRTC imposait de plus grandes exigences de programmation locale. Mais on peut songer à des options comme la diminution de contenu canadien, la fin de certaines activités régionales.

« Nous avions fait la prémisses que nous restions en affaires dans les régions du Québec, contrairement à ce qu'ont fait Radio-Canada ou Radio-Québec rappelle M. Bertrand. Il évoque ironiquement des conte-

nus comme « La semaine des mouchoirs... » de Quatre Saisons comme alternative de programmation moins coûteuse.

De leur côté, les employés et réalisateurs de Télé-4 ont demandé au CRTC de mettre au point une formule pour donner aux diffuseurs un accès à la publicité en proportion de leurs efforts de production locale. Ce serait au CRTC d'inventer une telle formule.

Le député Charles DeBlois, ancien journaliste de Télé-4 a livré un plaidoyer vibrant à la défense de la production locale. « Une station de télévision n'est pas seulement une entreprise comme les autres. C'est aussi un service public qui a des comptes à rendre aux communautés qu'elle dessert. Il est grand temps que le CRTC rappelle aux aventuriers de la finance qu'une station de télévision n'est pas une entreprise comme les autres » a dit M. DeBlois.

Le maire de Québec M. Jean-Paul Lallier doit être entendu à la séance d'aujourd'hui. En tout, 24 organismes ou porte-parole doivent comparaître à Québec. Six ont déjà témoigné à Montréal la semaine dernière. Et les interventions d'une dizaine d'autres sont versées au dossier.

## Waste...

Waste Management, située dans la région de Montréal, personne n'était en mesure de répondre aux allégations lancées par Greenpeace, ainsi que sur le mégaprojet d'enfouissement de Saint-Alban. « La plupart de nos directeurs sont en voyage à Boston et je n'ai pas accès au dossier », a répondu la porte-parole, Mme Louise Boutin.

Quoi qu'il en soit, tous les lieux d'enfouissement coulent et tous ces emplacements devront être nettoyés tôt ou tard et faire l'objet de programmes continus de correction, selon un rapport de l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA). Sur 163 lieux d'enfouissement étudiés par l'EPA, 146 d'entre eux ont contaminé la nappe phréatique ou affecté sa qualité. Et près de 90 % des nappes d'eau souterraines situées près des lieux d'enfouissement ont été polluées.

L'EPA croit aussi que les membranes géotextiles utilisées pour prévenir la percolation de l'eau à travers les déchets (comme elle le fait à travers le café d'un percolateur) vont faillir à la tâche un jour, en raison de la détérioration naturelle des matériaux. Des expériences récentes portant sur les nouvelles technologies de rétention démontrent que celles-ci ne font que retarder les écoulements.

Le maire de Saint-Alban, M. Michel Chalifour, assurait récemment qu'il appartiendra à la population de décider si elle veut ou non du projet de la Waste. Une réunion publique d'information doit d'ailleurs avoir lieu le 14 avril.

CONTEMPORAINE

BLAZER  
LIN  
NATUREL

fibres tactile, c'est cette belle texture que l'on recherche pour sa fraîcheur, pour son allure... le lin absolument pur, naturellement pour un blazer printemps-été, déstructuré, avec doubles coutures, poches plaquées. 6 à 16. couleur gris de lin 175.00 sur son bermuda coordonné 80.00



la maison

**simons**

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

LA QUOTIDIENNE  
tirage du 30-03-92  
5-8-6  
6-2-1-6

# LA TROIS

# LE SOLEIL

## Les gagnants des Oscars

Le carré noir (■) identifie le gagnant dans chacune des catégories.



- FILM**
  - La belle et la bête
  - Bugsy
  - JFK
  - Prince des marées
  - Silence des agneaux
- RÉALISATEUR**
  - Jonathan Demme (Silence des agneaux)
  - Barry Levinson (Bugsy)
  - Ridley Scott (Thelma et Louise)
  - John Singleton (Boys N The Hood)
  - Oliver Stone (JFK)
- ACTRICE**
  - Geena Davis (Thelma et Louise)
  - Laura Dern (Rambling Rose)
  - Jodie Foster (Silence des agneaux)
  - Bette Midler (For the Boys)
  - Susan Sarendon (Thelma et Louise)
- ACTEUR**
  - Warren Beatty (Bugsy)
  - Robert De Niro (Cape Fear)
  - Anthony Hopkins (Silence des agneaux)
  - Nick Nolte (Prince des marées)
  - Robin Williams (Roi pêcheur)
- ACTRICE DE SOUTIEN**
  - Diane Ladd (Rambling Rose)
  - Juliette Lewis (Cape Fear)
  - Kate Nelligan (Prince des marées)
  - Mercedes Ruehl (Roi pêcheur)
  - Jessica Tandy (Le secret est dans la sauce)
- ACTEUR DE SOUTIEN**
  - Tommy Lee Jones (JFK)
  - Harvey Keitel (Bugsy)
  - Ben Kingsley (Bugsy)
  - Michael Lerner (Barton Fink)
  - Jack Palance (Les apprentis cowboys)
- SCÉNARIO**
  - Boys N The Hood (John Singleton)
  - Bugsy (James Toback)
  - Grand Canyon (Lawrence et Meg Kasdan)
  - Roi pêcheur (Richard LaGravenese)
  - Thelma et Louise (Callie Khouri)
- ADAPTATION**
  - Europa Europa (Agnieszka Holland)
  - JFK (Oliver Stone et Zachary Sklar)
  - Prince des marées (Pat Conroy et Becky Johnston)
  - Le secret est dans la sauce (Fannie Flagg et Carol Sobieski)
  - Silence des agneaux (Ted Tally)
- PHOTOGRAPHIE**
  - Bugsy (Allen Daviau)
  - JFK (Robert Richardson)
  - Prince des marées (Stephen Goldblatt)
  - Terminator 2 (Adam Greenberg)
  - Thelma et Louise (Adrian Biddle)
- MONTAGE**
  - Commitments (Gerry Hambling)
  - JFK (Joe Hutshing et Pietro Scalia)
  - Silence des agneaux (Craig McKay)
  - Terminator 2 (Conrad Buff, Mark Goldblatt et Richard Harris)
  - Thelma et Louise (Thom Noble)
- MUSIQUE**
  - La belle et la bête (Alan Menken)
  - Bugsy (Ennio Morricone)
  - JFK (John Williams)
  - Prince des marées (James Newton Howard)
  - Le roi pêcheur (George Fenton)
- CHANSON**
  - Beauty and The Beast (La belle et la bête)
  - Belle (La belle et la bête)
  - Be Our Guest (La belle et la bête)
  - Everything I Do (Le prince des marées)
  - When You're Alone (Le roi pêcheur)
- DIRECTION ARTISTIQUE**
  - Barton Fink
  - Bugsy
  - Le capitaine Crochet
  - Le prince des marées
  - Le roi pêcheur
- COSTUMES**
  - Barton Fink
  - Bugsy
  - Capitaine Crochet
  - Famille Adams
  - Madame Bovary
- MAQUILLAGE**
  - Le capitaine Crochet
  - Star Trek 6
  - Terminator 2
- FILM ÉTRANGER**
  - Children of Nature (Iceland)
  - The Elementary School (Tchécoslovaquie)
  - Mediterraneo (Italie)
  - The Ox (Suède)
  - Raise The Red Lantern (Hong Kong)

## Céline fait vibrer 1 milliard de personnes

LOS ANGELES (PC) — Même si elle a célébré son 24e anniversaire vêtue de noir, Céline Dion n'était pas en deuil hier soir. En duo avec Peabo Bryson, elle a interprété « Beauty and the Beast », qui a remporté l'Oscar de la meilleure chanson au cours de la 64e cérémonie de remise des Oscars, à Hollywood.

Céline, ni celle de Peabo Bryson.

Donc, devant le milliard de téléspectateurs qui ont suivi cet événement diffusé dans 47 pays. Ça faisait du monde à la fête!

Arrivée à Los Angeles il y a quelques jours pour répéter son numéro, Céline Dion a, bien sûr, donné le meilleur d'elle-même dans ce duo qu'elle a interprété avec Peabo Bryson, après qu'Angela Lansbury ait chanté la première et la dernière partie de la chanson — comme elle le fait dans la version originale du film, où elle prête sa voix à une fort sympathique... celle de la théière.

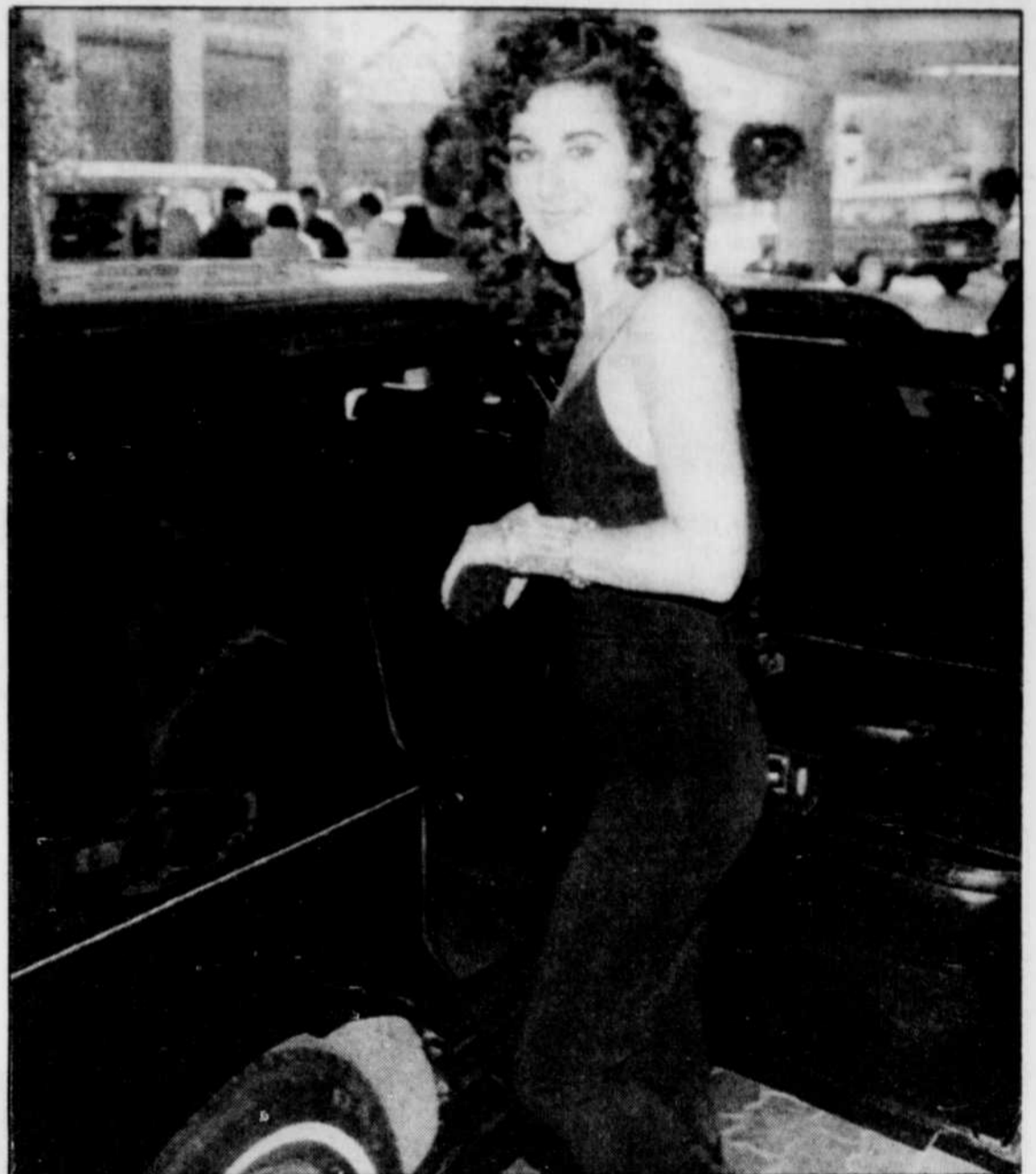
Les deux danseurs participant au numéro et les trois interprètes se sont ensuite donnés la main pour saluer la foule.

A noter que Billy Cristal, qui a présenté la chanson, n'a toutefois pas mentionné l'identité de

Toutefois, lorsqu'Alan Menken est venu chercher l'Oscar de la meilleure chanson, Beauty and the Beast, il a remercié les trois interprètes, Dion, Bryson et Lansbury, pour leur interprétation.

Rappelons que la veille, Céline Dion avait participé, via satellite, à la remise des Juno, à Toronto. Participation en tant que présentatrice, mais aussi comme lauréate. Elle a en effet reçu, pour une deuxième année consécutive, le prix de l'Interprète féminine de l'année.

Plus sobrement, mais avec beaucoup d'intensité, Brian Adams a interprété (Everything I Do) I Do It For You, thème de « Robin Hood: Princes of Thieves », également en nomination pour l'Oscar de la meilleure chanson originale.



Céline Dion alors qu'elle quittait son hôtel en limousine pour la 64e présentation des Oscars.



En nomination pour l'Oscar du meilleur acteur, Warren Beatty arrive à la cérémonie accompagné de son épouse et co-vedette de son film, « Bugsy », Annette Bening.



Laura Dern, à gauche, s'est fait ravir l'Oscar de la meilleure actrice par Jodie Foster tandis que sa mère, Diane Ladd, voyait Mercedes Ruehl partir avec l'Oscar de la meilleure actrice de soutien. Les deux s'étaient donné la réplique dans « Rambling Rose ».



Jack Palance (Les apprentis cow-boys) et Mercedes Ruehl (Le roi pêcheur) se sont tous deux mérité un Oscar pour leur performance de soutien.



## Dès que Québec cessera de rembourser la totalité des frais d'hospitalisation à l'étranger Les primes d'assurances privées grimperont de 25 %

Dès que le gouvernement diminuera le remboursement des frais d'hospitalisation à l'étranger, cet automne probablement, la compagnie d'assurance Croix-Bleue haussera ses primes de 25 %.

Le ministère de la Santé et des services sociaux est à rédiger un règlement qui l'autorisera à rembourser les frais d'hospitalisation à l'étranger équivalents à ceux payés au Québec. Ce règlement pourrait être adopté en mai pour entrer en vigueur cet automne au début de la prochaine saison touristique.

Actuellement, les frais d'hospitalisation des Québécois à l'étranger coûtent 21 millions \$ à l'État. En limitant le remboursement à l'équivalent de ce qui est payé ici, le gouvernement réali-

sera une économie de 5 millions \$ par année; il réduira sa facture de 27,8 %.

La part réclamée par les Québécois en Floride est de 12 millions \$; dont 10,4 en frais d'hospitalisation. Avec la nouvelle réglementation, l'économie annuelle du gouvernement dans ce lieu privilégié des vacanciers québécois sera de 2,8 millions \$.

Depuis longtemps déjà, le gouvernement ne rembourse que ce qui est payé ici pour les frais médicaux. La RAMQ (Régie d'assurance-maladie du

Québec) rembourse les mêmes honoraires pour un pontage, qu'il soit effectué par un médecin québécois ou américain. L'assurance privée comble le reste dans le cas du médecin américain. Le gouvernement veut agir de la même façon avec les frais d'hospitalisation.

En ce moment, il rembourse les premiers 750 \$ de la note d'hôpital et 50 % du reste. Sur une facture de 15 000 \$, pour 10 jours d'hospitalisation en Floride, le gouvernement rembourse donc 7 875 \$. Avec la nouvelle réglementation, il paiera le perdant du Québec pour chaque journée d'hospitalisation (438 \$ fois 10).

En 1990, le ministre Marc-Yvan Côté avait tenté de dimi-

nuer le remboursement des frais hospitaliers. Finalement le projet de règlement était resté lettre morte. Cette fois-ci sera la bonne, croit Pierre Julien, vice-président de la Croix-Bleue.

Lors de la commission parlementaire sur le financement du système sociosanitaire, Pierre Julien avait rassuré le ministre Côté: la Croix-Bleue était prête à assurer les personnes âgées et à prendre la relève du gouvernement en matière d'assurance-hospitalisation à l'étranger.

D'après les scénarios de la Croix-Bleue, compagnie québécoise au sein du groupe Blue Cross et principal assureur en accident-maladie des voyageurs, les consommateurs devront s'attendre à des hausses de primes de 25 %, modulées

selon l'âge et l'état de santé. Par exemple, explique M. Julien, une personne âgée de 72 ans, qui effectue un séjour moyen de trois mois en Floride, verra sa prime quotidienne haussée de 3 \$ à 3,50 \$ ou 3,75 \$.

La compagnie d'assurances offrira un autre produit moins dispendieux. Outre l'assurance — plus coûteuse — qui défraie les coûts des soins en Floride, elle proposera une assurance pour le rapatriement du voyageur au Québec en cas de maladie. Ce faisant, l'assureur fera d'une pierre deux coups: il proposera une assurance moins coûteuse au consommateur, et éliminera les Québécois qui prennent une assurance pour se faire soigner en Floride.



### JOURNÉES PORTES OUVERTES

UNE OCCASION EXCEPTIONNELLE DE VOUS OFFRIR UN OU DES MASSAGES À COÛT RÉDUIT OU D'EXPÉRIMENTER UNE NOUVELLE TECHNIQUE DE MASSAGE.

MERCREDI 1 AVRIL DE 16H À 22H  
JEUDI 2 AVRIL DE 16H À 22H  
VENDREDI 3 AVRIL DE 16H À 22H  
SAMEDI 4 AVRIL DE 12H À 20H  
DIMANCHE 5 AVRIL DE 12H À 18H

AMMA - CALIFORNIEN - TRAGER  
3/4 D'HEURE 20 \$  
MASSAGE ASSIS (SUR CHAISE SPÉCIALE) 15 \$  
RESERVEZ VOTRE PLACE!

Le centre de massothérapie à Québec

71, Crémazie ouest, Québec (coin Cartier) 418.522.0106

### CONFÉRENCES • DÉMONSTRATIONS

VEZ RENCONTRER NOS PROFESSEURS QUI VOUS INFORMERONT ET FERONT DES DÉMONSTRATIONS DE NOS COURS DE CALIFORNIEN, ACUPRESSION, AMMA ET AUTRES...

DE 19H À 22H  
LUNDI ET MARDI LES 30 ET 31 MARS  
MERCREDI LE 1 AVRIL

ENTRÉE GRATUITE

L'ATTITUDE

CENTRE DE RELAXATION ET DE MASSOTHÉRAPIE

Raison de leur indécision face à la souveraineté dans les sondages

## Les Québécois attendent des offres «du reste du Canada»

Les deux sondages publiés au cours des derniers jours font clairement ressortir qu'un pourcentage important de Québécois attendent toujours les offres du «reste du Canada» avant de se prononcer pour ou contre la souveraineté, notent les milieux politiques sur la colline parlementaire.

LE SOLEIL

Même si les chances que le reste du pays parvienne à s'entendre sur des offres acceptables pour le Québec «sont très minces, pour ne pas dire inexistantes, cet espoir continue d'être réel dans la population», constate le critique péquiste en matière constitutionnelle, Jacques Brassard.

Le député de Lac-Saint-Jean ne cache cependant pas son étonnement «de voir que cet espoir est tellement tenace» et résiste malgré l'échec du lac Meech, des propositions fédérales de septembre dernier et du rapport Beaudoin-Dobbie.

Dans son sondage publié hier par le quotidien La Presse, la maison Crop relève en effet que près d'un Québécois sur cinq demeure indécis ou refuse de répondre lorsqu'on l'interroge sur la souveraineté. La maison Léger & Léger, dans le Journal de Montréal, note elle aussi un niveau d'indécis ou de refus de répondre comparable à 18%.

Le sondage Crop indique que les Québécois souverainistes et fédéralistes se retrouvent presque nez-à-nez lorsqu'on leur demande s'ils veulent que «le Québec devienne un État souverain»: 42% auraient voté OUI, contre 39% de NON. Le taux d'indécis ou de refus de répondre atteint 20%.

Lorsque la maison de sondage reprend sa question traditionnelle sur la souveraineté en invitant les gens à indiquer s'ils sont «très, assez, peu ou pas du tout favorables» à la souveraineté, 45% des Québécois se disent très ou assez favorables avec ce concept, contre 37% peu ou pas du tout favorables. Encore là, le niveau d'indécis demeure à 18%.

Fait inusité, le sondage indique que 31% des Québécois croient que le Québec ferait encore partie du Canada même s'il devenait un État souverain.

La firme Léger & Léger arrive à des résultats un peu plus favorables à la souveraineté avec 49,3% de OUI contre 33% de NON avant

répartition des indécis qui, là aussi, frisent le 18%.

Au chapitre des intentions de vote, ce sondage donne 46,7% (49,2 en février) au PQ 37,3% (30,1 en février) aux libéraux.

Ambiguïté

Chez les libéraux, on tire également de ces sondages la conclusion que le pourcentage élevé d'indécis indique que la population est «en attente». Pour le député de Viger, Cosmo Maciocia, «la décision n'est pas prise dans la population».

Ce dernier, qui coordonne la députation libérale à la commission sur la souveraineté et à celle

sur les offres, le sondage Crop fait particulièrement ressortir «l'ambiguïté du concept de souveraineté dans l'esprit de la population».

Pour le président de la Commission jeunesse du Parti libéral, Mario Dumont, ces résultats font ressortir «l'ambiguïté légendaire» des Québécois qui cherchent toujours un équilibre entre la souveraineté et la protection de son statut économique. Il juge cependant «normal» qu'un bon nombre de Québécois refusent de se prononcer en attendant de voir ce que le fédéral aura à offrir.

Pour le député libéral de Lafon-

taine, Jean-Claude Gobé, c'est le signe que «la grande euphorie d'il y a deux ans» - alors que l'option souverainiste atteignait des sommets inégalés - s'est atténuée. Dans ces circonstances, il serait «hasardeux» de tenir un référendum puisque les deux thèses se retrouveraient pratiquement nez-à-nez.

Quant aux nombreux indécis que révèlent ces sondages, M. Gobé estime qu'ils rejoindraient probablement le camp du NON. «On ne libère pas un pays avec des indécis», tranche-t-il.

Quant à la remontée des libéraux dans les intentions de vote, M. Gobé n'hésite pas à l'attribuer à

son chef Robert Bourassa mais aussi au «vieux discours» du chef du PQ, Jacques Parizeau. Mario Dumont estime lui aussi que les «erreurs répétées» du chef péquiste - notamment ses déclarations sur les autochtones - «n'aident pas le PQ».

Lorsque confronté à la réduction de l'écart entre le PQ et le PLQ dans les intentions de vote, Jacques Brassard affirme qu'«un parti politique ne doit jamais considérer la victoire comme acquise». Le PLQ, avec «une base assez solide» qu'il évalue à près de 30% du vote, est un «adversaire coriace».

Selon l'Institut C.D. Howe

## Le gouvernement devra payer le coût de la polarisation due au débat constitutionnel

MONTRÉAL (PC) — Les discussions constitutionnelles au Canada comportent des risques de polarisation d'une telle ampleur que les autorités politiques se doivent de concevoir des stratégies visant à les minimiser au maximum si elles veulent éviter l'échec de la démarche.

Cette conviction est celle acquise par le sociologue Raymond Breton, de l'Université de Toronto, au cours de l'étude qu'il vient de ter-

miner pour l'Institut C.D. Howe et qui portait sur les leçons à tirer de l'échec de l'accord du lac Meech.

L'emphase mise par le sociologue sur la nécessité d'éviter l'escalade des conflits parmi les groupes d'intérêts particuliers rivaux qui se font de plus en plus entendre revêt un intérêt particulier dans le cadre de la présente série de pourparlers constitutionnels.

Dans son ouvrage de quelque 80 pages rendu public aujourd'hui, le professeur explique que la polarisation, ou le cantonnement, se manifeste par des prises de positions de plus en plus émotives et partiales où les acteurs oublient de prendre en compte la complexité des questions pour réagir de façon stéréotypée et simplifier à outrance la position des autres.

Le sociologue souligne que la polarisation fait augmenter les points de blocage entre les différents groupes impliqués et suscite des excès de langage. Il s'ensuit que les discussions se transforment en attaques contre des individus et des groupes ce qui ouvre la porte à l'influence grandissante des militants et extrémistes.

«Les discussions entourant l'accord du lac Meech se sont transformées en conflit en raison d'un manque de communication entre les principaux groupes. Il y avait beaucoup de communication, mais la bataille pour les gains politiques et symboliques déterminaient ce qui devait être communiqué», écrit le professeur.

«D'un côté, les parties mettaient l'accent sur les facteurs motivant leur position, sur la justesse et les nobles motifs sous-jacents.

«D'un autre côté, elles insistaient sur la faiblesse de la position des autres en faisant valoir qu'elle était injuste, déraisonnable et basée sur des préjugés et de l'hostilité.»

À titre d'exemple, le sociologue Breton rappelle que les groupes de femmes furent accusés, par le premier ministre Mulroney, d'invoquer la question de l'égalité des droits en guise d'excuse pour s'opposer à la reconnaissance du Québec comme société distincte.



**Nous avons créé le Club des Gouverneurs parce que nos meilleurs clients étaient pressés de partir.**


Les gens d'affaires n'ont généralement pas de temps à perdre lorsqu'ils descendent à l'hôtel.

Réunions, repas d'affaires, visites chez les clients, un agenda chargé qui ne leur laisse souvent pas le loisir d'être très patient! C'est en pensant à eux que nous avons conçu le Club des Gouverneurs.

Le Club des Gouverneurs offre à ses membres toute une gamme de services personnalisés. En plus de formalités d'arrivée et de départ rapides et simplifiées, la carte de membre donne accès à des chambres de catégorie supérieure à des tarifs préférentiels dans tous nos hôtels. Les membres profitent d'un système de réservations

garanties ou d'hébergement gratuit, d'une occupation double sans frais supplémentaires et de la possibilité de quitter la chambre à 15 heures. L'adhésion est gratuite.

Pour devenir membre du Club des Gouverneurs ou pour obtenir de plus amples renseignements sur les services offerts à nos membres communiquez avec nous en composant le 1 800 463-2820.

 Aéropian



**HÔTEL  
DES GOUVERNEURS**

Montreal (Le Grand), Montreal (Place Dupuis),  
Longueuil (Le Charron), Laval, Québec (Place Hauteville),  
Sainte-Foy, Trois-Rivières, Sherbrooke, Chicoutimi,  
Sept-Îles, Rimouski, Matane.

**6 3 0 0 0 0 0 0 0 0 \$**

(Approximatif)

**TIRAGE**



**MERCREDI**

**Ça change pas le monde. Sauf que...**



# Benoît Bouchard attend des offres constitutionnelles valables

OTTAWA — Soudainement converti à la possibilité d'un référendum national, le ministre Benoît Bouchard soutient ne pouvoir défendre le fédéralisme au Québec avant d'avoir en main des offres constitutionnelles valables.

LE SOLEIL

« Je n'irai certainement pas sur les barricades avec un couteau pour faire face à des fusils-mitrailleurs », a commenté le lieutenant québécois de Brian Mulroney, relativement au silence observé par les ministres québécois quant aux vertus du fédéralisme depuis l'échec des accords du lac Meech.

Benoît Bouchard trouve en fait normal que Brian Mulroney soit pour l'instant le seul membre québécois du cabinet à vraiment dénoncer sur les tribunes les dangers de la souveraineté. « C'est le rôle du premier ministre de donner une direction. Ce n'est pas parce que Loiselle, Masse, moi ou d'autres, on n'est pas immédiatement sur les barricades avec un drapeau canadien, qu'on n'est pas convaincu. »

Le ministre estime en fait qu'il n'a pas d'autre choix que de respecter le processus en cours qui doit déboucher d'ici environ deux mois sur des offres constitutionnelles aux Québécois.

« Je ne peux pas oublier Meech et faire comme si les plaies étaient complètement cicatrisées », plaide hier le ministre de la Santé et du Bien-Être social pour expliquer sa réticence à être impliqué plus activement. Son rôle consiste pour l'instant à veiller à ce que les offres soient suffisantes pour convaincre les Québécois, juge-t-il.

Benoît Bouchard ne cache pas cependant, qu'à ses yeux, la séparation du Québec aura des conséquences et un coût pour les Québécois, comme pour les Canadiens.

« Quand on dit qu'il y aura un prix à payer, c'est du chantage. Quand on dit à l'inverse que ça va être un roman d'amour, tout le monde s'en surprend. Ça va prendre plus d'objectivité que ça. »

## Référendum national

Par ailleurs, le ministre Benoît Bouchard ne sourcille plus devant la possibilité qu'un référendum national soit tenu par son gouvernement pour vérifier le niveau d'acceptation des offres constitutionnelles. L'hypothèse a été relancée en fin de semaine par M. Mulroney.

Alors que, comme d'autres élus, il voyait au moment où son collègue Joe Clark avait évoqué cette option, la possibilité que cela devienne une forme inadmissible de pression sur les Québécois, le ministre voit désormais le référendum national comme un outil dont

le gouvernement fédéral doit aussi disposer.

« En décembre, c'était prématuré et je n'étais pas d'accord pour une loi sur le référendum. Mais, à l'inverse, je dis que le fédéral, et moi comme député québécois, j'ai le droit de consulter mes commentants de la façon dont je juge devoir le faire. Et s'il n'y a pas à un moment ou l'autre de déblocage dans les propositions, peut-être devrions-nous aller à la base de la démocratie. Je ne l'élimine absolument pas. »

Quant à la question qui devrait être posée aux Québécois, Benoît Bouchard insiste sur le fait qu'elle devra être claire, du genre: « Voulez-vous demeurer Canadien ou pas? ou, voulez-vous quitter le Canada ou non? »

À quelques pas de lui, le minist

tre Joe Clark ne pouvait quant à lui réprimer un petit sourire de satisfaction. Lui, qui s'était fait rabrouer par ses collègues québécois après avoir moussé l'idée d'une consultation nationale pour entériner les offres, avait sa position reprise par le chef lui-même en fin de semaine au Québec.

« C'est quelque chose qui a toujours été considéré par notre gouvernement » a simplement commenté le ministre, expliquant que le gouvernement examine maintenant la manière de se doter de cet outil.



Benoît BOUCHARD

## En Bref

### Budget fédéral guidé par des sondages

OTTAWA (PC) — En présentant son budget d'austérité du 25 février dernier, le gouvernement fédéral savait qu'il avait l'appui de la majorité de la population. Un sondage Decima Research, fait deux mois auparavant, avait en effet révélé que 65 % des Canadiens appuyaient une réduction des dépenses du gouvernement, contre 32 % qui favorisaient plutôt une augmentation dans le but de stimuler l'économie. Les résultats du sondage n'ont été rendus publics qu'hier, en recourant à la Loi d'accès à l'information.

### On craint l'exode des meilleurs économistes

OTTAWA (PC) — La décision du gouvernement de dissoudre le Conseil économique du Canada pourrait priver les contribuables d'un important investissement dans la recherche et entraîner une exode de cerveaux parmi les meilleurs économistes du pays, a averti hier Mme Judith Maxwell, directrice du conseil. Mme Maxwell a indiqué qu'elle cherchait à trouver des universités susceptibles de piloter certains projets de recherche déjà en cours ainsi qu'à trouver de nouveaux emplois au Canada pour les 140 membres du personnel du conseil avant que ce dernier ne ferme définitivement ses portes en juin - victime du budget fédéral du 25 février.

# Sénat: flexibilité ou abolition, réplique Joe Clark à Don Getty

OTTAWA — Selon Joe Clark, Don Getty risque de tout perdre s'il persiste dans son exigence d'un Sénat triple-E dont la majorité des Canadiens ne veulent pas.

LE SOLEIL

Le ministre des Affaires constitutionnelles a en effet répliqué à l'exigence d'un Sénat élu, efficace et égal formulée en fin de semaine par le premier ministre albertain, en évoquant l'abolition pure et simple de la Chambre haute en l'absence d'un compromis acceptable aux Canadiens.

« L'abolition est certainement une option si les autres choses ne fonctionnent pas », a clairement établi le ministre des Affaires constitutionnelles en Chambre, en réponse à une question posée par un collègue conservateur.

Le ministre Clark a souligné que la forte préférence de son gouvernement reste de parvenir à une transformation profonde de l'institution sénatoriale impliquant l'élection des membres, une

plus grande efficacité et un rapprochement vers la plus grande égalité possible. « Mais il faut être bien conscient que l'enjeu, ce n'est pas le Sénat, mais bien l'avenir du Canada. »

Le ministre-député albertain estime que l'Alberta doit faire preuve de la même flexibilité que le Québec, l'Ontario ou les autochtones qui savent respectivement qu'ils doivent mettre de l'eau dans leur vin par rapport au rapport Allaire, par rapport à la Charte sociale ou par rapport à la reconnaissance de leur droit à l'autonomie gouvernementale.

« La plupart des Albertains ne veulent pas se retrouver seuls contre le Canada, je suis certain de ça », expliquait Joe Clark, suggérant que le premier ministre Getty avait probablement haussé les enchères en fin de semaine, en

vue d'un meilleur pouvoir de négociations à la table, et cela, sous l'effet de la pression ressentie au congrès annuel du parti conservateur albertain.

De toute évidence cependant, le ministre des Affaires constitutionnelles se passerait facilement de ce genre de sorties publiques qui viennent compliquer sa tâche. Il a d'ailleurs élevé le ton pour affirmer que « nous ne sommes certainement pas disposés à encourager les gens qui se campent dans des positions tranchées, dont les conséquences pourraient conduire à la rupture du pays. »

M. Clark affirme qu'il n'aura d'ailleurs personnellement aucune hésitation à faire activement campagne dans sa province contre une position qu'il jugerait dangereuse pour l'avenir du Canada. Or, de toute évidence, l'exigence d'un Sénat triple-E appartient à cette catégorie à ses yeux.



GRATUIT

À l'achat de

Parina®  
**PRO PLAN**

Nourriture pour chiens - 40 lb  
Nourriture pour chats - 20 lb

UN ALBUM POUR VOTRE ANIMAL FAMILIER



Comprend:

- Des fiches pour des renseignements sur la race et un dossier médical
- Des conseils sur le soin, l'alimentation et le toilettage de l'animal familial
- Une enveloppe pour ranger les documents importants
- Des protège-documents pour photos



Finies les feuilles de dernière minute pour retrouver mes documents importants

Enfin un album de photos pour moi tout seul!

SPECIAL

Pro Plan pour chien 40 lb **34.50**

Pro Plan pour chiot 40 lb **38.95**



**CROC PLUS**

Vous trouverez tous les détails chez:

**Nutrition Animale**

5381, boul. de la Rive-Sud  
Lévis, (Québec)  
G6V 4Z3  
837-5228

710, Bouvier  
local 115  
Québec, (Québec), G2J 1C2  
623-9013

259, boul. du Pont  
Saint-Nicolas, (Québec)  
G0S 3L0  
831-1328

5237, boul. Hamel  
local 115  
Québec, (Québec), G2E 2H2  
877-2601



OFFREZ-VOUS UNE EXPÉRIENCE INOUBLIABLE!

**LA COMPAGNIE TRESSA**

est à la recherche de modèles, hommes et femmes, pour le Rendez-Vous 92 de Bédard Ltée.

**SHOW COIFFURE**

les 5 et 6 avril 1992 au Centre municipal des Congrès

Offrez-vous

**UN NOUVEAU LOOK TENDANCE**

PRINTEMPS/ÉTÉ 92

en coupe, permanente, couleur exécutés par

**L'ÉQUIPE TRESSA DE**

**CINCINNATI, MONTRÉAL ET QUÉBEC**

Les modèles devront se présenter le jeudi 2 avril à 19h00 pour la rencontre des modèles au

Salon Beauport, Hôtel Hilton.

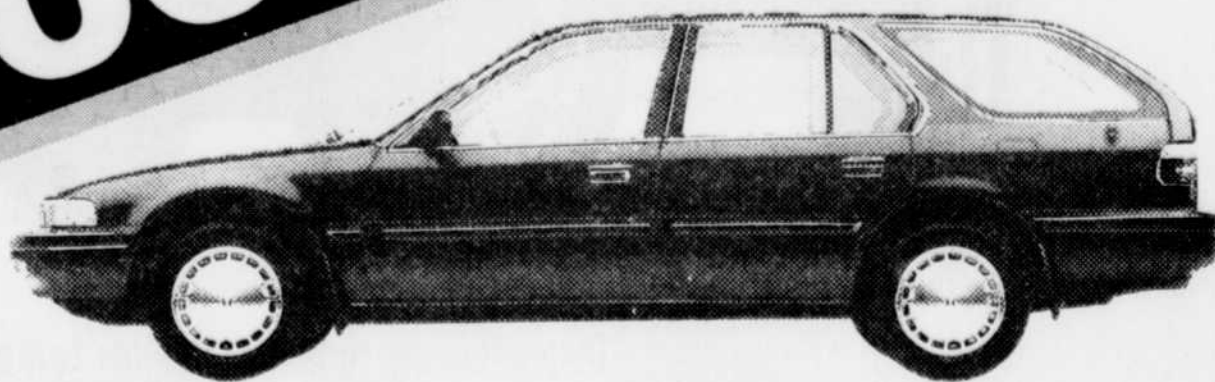
Pour toute information communiquer au

**SALON VAUCLUSE:**

623-1441 Nancy, 624-9183 Nancy, 627-3577 Sylvie

Bienvenue à tous!

Économisez plus de **5000\$**



**ACCORD EXR FAMILIALE 1991 (NEUVE)**

vous est offerte à plus de

**5000\$** de moins que le prix du modèle 1992

Le concessionnaire le plus près de vous

**Ste-Foy Iallier**

2000, boul. Charest Ouest, Sainte-Foy, sortie Jean-Talon Nord **687-2525**

Le groupe tient son congrès cette semaine

## L'Union des municipalités veut que l'on fixe les règles de la décentralisation

Au cours du congrès de cette semaine, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) veut proposer un contenu à la décentralisation, une façon d'éviter que ce ne soit qu'un transfert de factures, une fois de plus.

LE SOLEIL

C'est ce qu'a expliqué le président de l'organisme et maire de Charlesbourg, M. Ralph Mercier, qui a bien des chances d'être réélu pour une autre année à la barre de l'UMQ.

Le congrès est en fait la résultante des nombreux colloques que l'UMQ a tenu depuis l'automne dernier dans les différentes régions du Québec. Les rapports de ces colloques s'avèrent un bon contenu pour l'élaboration d'une politique de décentralisation, dit M. Mercier.

Le congrès sera l'occasion pour dire au gouvernement ce que les municipalités sont prêtes à assumer comme nouvelles responsabilités, et de quelle manière le transfert devrait se faire.

Le président de l'UMQ explique que certains services actuellement dispensés par le gouvernement pourraient être plus efficaces et moins coûteux s'ils étaient administrés par les municipalités. Mais il faudrait alors que les sources de financement accompagnent ces transferts de pouvoirs.

Comme le laisse entendre le président du congrès et maire de Laval, M. Gilles Vaillancourt, le congrès « porte en lui les germes d'une redéfinition importante de la place de la municipalité au sein de notre société. »

Des ateliers étudieront quel devrait être le nouveau rôle des municipalités dans le domaine de l'environnement, du transport et du développement économique, l'organisation policière et l'administration de la justice, le

développement communautaire et la culture.

Par ailleurs, les délégués seront appelés à se prononcer sur les grands principes qui devraient soutenir un projet de charte des collectivités locales.

La municipalité doit-elle être une entreprise de services publics ou un gouvernement autonome? Une charte selon la première définition pourrait ne pas prévoir d'engagements qui devraient prendre le gouvernement envers les municipalités puisque celles-ci n'ont pas de contrôle sur le gouvernement: elles sont ses créatures. Le désavantage de l'autre approche est qu'elle risque d'amener le gouvernement à refuser de modifier le rôle ou le statut municipal tant qu'il n'aura pas lui-même rapatrié nombre de pouvoirs du gouvernement fédéral, ce qui risque d'être long...

M. Claude Ryan, le ministre des Affaires municipales qui en a fait voir de toutes les couleurs



Ralph MERCIER

au monde municipal depuis qu'il occupe ce poste, participera à l'ouverture du 71e congrès de l'UMQ.

Le Conseil du travail compte 4000 membres

## Syndicat inquiet des essais de destruction des BPC à Manic 2

BAIE-COMEAU — Les essais de destruction de BPC à Manic 2 inquiètent le Conseil du travail de Baie-Comeau. Le public n'a pas été consulté, soutient son porte-parole, et aucune étude d'impact environnemental n'a été effectuée.

LE SOLEIL

Ces essais visent à démontrer l'efficacité de l'incinérateur mobile Vesta 200 à éliminer des déchets contaminés au BPC. Les promoteurs de ce projet sont SNC-Lavalin, Hydro-Québec et le ministre de l'Environnement. Les tests se dérouleront à l'endroit où ont été expédiés, il y a deux ans et demi, 30 conteneurs de déchets toxiques de Saint-Basile-le-Grand.

Le Conseil du travail de Baie-Comeau, qui représente 4000 syndiqués de Baie-Comeau affiliés à la FTQ, se demande pourquoi les promoteurs se sont fixés un échéancier si serré, soit 120 jours. Le Conseil soutient que la population de Baie-Comeau aurait dû être informée.

« Manic 2 est située à une ving-

taine de kilomètres de Baie-Comeau, affirme Marc Paquet, du Conseil du travail. Il y a des gens qui travaillent tout près de là et ils n'ont reçu aucune information sur les essais qui s'y déroulent, pas plus que la population de Baie-Comeau. »

La destruction de BPC devrait débuter le 21 avril. Mais les travaux d'installation des deux fours et des capteurs de l'incinérateur sont commencés depuis quatre semaines.

L'incinérateur Vesta 200 doit détruire 1116 tonnes métriques de sols légèrement contaminés, 60,6 tonnes métriques d'huiles minérales contaminées et 16,1 tonnes métriques de BPC purs. Les déchets de Saint-Basile ne seront pas traités par SNC-Lavalin qui s'occupera plutôt de ceux d'Hydro.

En Bref

### ■ Colloque sur la sécurité des femmes

MONTRÉAL (PC) — Pour une rare fois, des femmes et des hommes, des policiers, des groupes communautaires, des élus municipaux, des groupes de femmes et des représentants gouvernementaux se penchent ensemble sur la sécurité des femmes en milieu urbain. Quelque 80 personnes se sont réunies hier à Montréal pour tenter de trouver des moyens concrets d'améliorer la sécurité des femmes, de contrer cette violence qui prend diverses formes. Avoir peur de sortir seule le soir. Marcher en regardant derrière soi. Éviter certaines ruelles, certains coins. Toutes ces stratégies que doivent employer bien des femmes témoignent de leur insécurité.

### ■ Contrôle sur les armes à feu

OTTAWA (PC) — Les règlements qui donneront « des dents » à la loi sur le contrôle des armements devraient finalement être rendus publics aujourd'hui. La ministre de la Justice Kim Campbell, qui a « marrainé » le projet de loi, adopté par le Parlement en décembre dernier à la suite d'un long processus déclenché en bonne partie par la tuerie de 14 femmes à Polytechnique, en 1989, avait promis que celui-ci imposerait des contrôles plus rigoureux en matière d'armes à feu. Mais la portée pratique du projet de loi dépend des règlements, qui doivent être approuvés par le cabinet. Ces règlements définiront les méthodes sûres d'entreposage des armes à feu, établiront des normes nationales de formation au maniement des armes, limiteront la capacité des chargeurs, et spécifieront quels types d'armes militaires seront bannies. La ministre Campbell déposera vraisemblablement les règlements en Chambre aujourd'hui.

### ■ Correction concernant les salariés du public

MONTRÉAL (PC) — Le premier paragraphe d'un article de la Presse canadienne, paru jeudi, laissait croire que les salaires dans le secteur public avaient augmenté de 1,8 % en 1991 et ceux du privé de 4,4 %. L'article faisait état d'un relevé publié par le ministère du Travail et paru dans la revue Le marché du travail. Les chiffres se réfèrent plutôt aux augmentations prévues dans les conventions signées en 1991.

PONTIAC LEMANS

# POLICE D'ASSURANCE GRATUITE\*

POUR 1 AN



LeMans SE Aerocoupe 1992

Disponible sur tous les modèles LeMans 1992. Pour un temps limité, chez votre concessionnaire

PONTIAC · BUICK · CAMION GMC

\* Certaines restrictions et conditions d'admissibilité s'appliquent. La police d'assurance couvre votre véhicule pour une période de 12 mois suivant la signature du contrat d'assurance. La police d'assurance vous offre une protection complète: responsabilité civile pour une valeur de 1 000 000 \$, dommages écoprés par le véhicule assuré et valeur à neuf garantie 12 mois. Toute franchise est aux frais de l'acheteur et varie selon son âge. L'offre est réservée aux particuliers résidant au Québec et ne s'applique pas aux achats pour fins commerciales. L'offre de la police d'assurance est applicable à tous les modèles LeMans 1992 neufs en inventaire. Voyez tous les détails chez votre concessionnaire participant.

LE SOLEIL

IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

Abonnez-vous:  
647-3333  
1-800-463-2362

## CRTC: les chambres sont contre un système qui «nourrit» la médiocrité

QUÉBEC — La crise financière ne doit pas servir de prétexte pour concentrer la production des réseaux de télévision à Montréal. La région de Québec doit demeurer une tête importante de réseau au plan de la production, particulièrement dans le domaine des affaires publiques.

LE SOLEIL

La Conférence des présidents des chambres de commerce de la région de Québec soumet aujourd'hui son mémoire au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) à l'occasion de la demande de renouvellement de licence de CFCM-TV.

Son mémoire dénonce la prolifération de licences que le CRTC a accordées depuis nombre d'années à une panoplie de diffuseurs spécialisés. « Cette distribution aveugle, sans véritable vision globale, nourrit la médiocrité du système actuel » et aboutit à une réduction de la production locale.

La Conférence des présidents constate que la région devient une simple antenne de « rediffusion ».

Dans le passé, rappelle le mémoire, les télédiffuseurs et radiodiffuseurs avaient une double mission à remplir: une mission de production locale qui faisait appel aux ressources techniques et artistiques du milieu, et une mission d'information, qui contribuait à faire connaître et promouvoir les différentes activités culturelles du milieu. « Sous les deux rapports la région de Québec semble évoluer vers le néant ».

Les présidents des chambres de commerce de Sainte-Foy, de la Rive-Sud de Québec, de Charlesbourg, de Beauport et de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain forment la Conférence.

Elle déplore qu'au niveau de la production locale, si l'on excepte le domaine de l'information, les productions sont rarissimes. Puis, il est presque impossible de véhiculer des événements culturels sur les réseaux et de les faire connaître à toute la province.

Bref, dit la Conférence, sur les réseaux on n'entend parler que de la vie artistique qui se déroule à Montréal, mais la région de Québec n'a pas accès à une information adéquate sur la vie artistique qui se déroule au cœur de la capitale.

La situation actuelle exige une réorganisation complète du monde de la télévision.

Pour ce faire la Conférence ne va pas jusqu'à recommander de ramener la production locale à 30 heures par semaine comme ce fut déjà le cas pour

Selon un sondage IQOP commandité par le syndicat de Télé-4

## Sept Québécois sur dix croient que la télévision locale ne produit pas assez

Huit Québécois de la région sur 10 estiment que la télévision de Québec ne fait pas assez place au talent local dans les grilles-horaires. Dans la même proportion, ils croient que la production culturelle est trop concentrée à Montréal. Sept personnes sur 10 croient que la télé locale n'offre pas assez d'émissions produites à Québec.

LE SOLEIL

Ce sont là quelques chiffres tirés d'un sondage mené par l'IQOP au-

près de 1003 répondants de la région pour le compte du Syndicat des employés de Télé-4. Ces résultats ont été cités hier au cours de l'audience du CRTC sur le renouvellement de licence de la station. La maison-mère Télé-Métropole demande au CRTC de réduire de 21 à 10 heures ses obligations de production locale. Les employés s'objectent à l'octroi d'un permis de « démolition », selon les mots du président du syndicat Bernard Chabot. « Ces gens là demandent au CRTC de finir le travail commencé par les cowboys de Pathonic », a-t-il dit, hier.

Les employés disent craindre qu'avant l'an 2000, il ne reste plus à Québec qu'un bureau de presse de Télé-Métropole, si le CRTC accueille les demandes de la station tête de réseau.

**Quatre Saisons: meilleur reflet**

Invitées à identifier la station qui reflète le mieux ce qui se passe à Québec, 44 % des personnes interrogées citent Télévision Quatre Saisons. On sait que cette station diffuse un bulletin local de 17 h à 18 h tous les soirs et un bulletin de fin de soirée à 22 h. Télé-4 (CFCM) est désignée

par 31 % des répondants et Radio-Canada (CBVT) par 14,5 %.

Sept personnes sur dix croient que le gouvernement devrait obliger les réseaux de télé à produire plus d'émissions dans leurs stations de la région.

« Vous rendez-vous compte qu'en seulement deux ans et demi, TQS est venue chercher un titre qui était l'apanage de Télé-4 depuis 35 ans ? commentent les employés de Télé-4 dans leur mémoire au CRTC ? « Au fil des grilles-horaires imposées par des gens de l'extérieur, Télé-4 est sérieusement en train de perdre le contact avec son auditoire ».

Plus tôt, M. Michel Chamberland, vice-président à la programmation de TM plaidé au contraire que l'auditoire de Québec a suivi T-M dans ses choix stratégiques depuis l'achat de Pathonic. Il évoque des parts de marché de 38 % pour Télé-4 contre 22 % pour CBVT, dans la région, selon les sondages BBM. Dans l'ensemble du réseau, TVA détient 42 % de l'auditoire, contre 24 % pour Radio-Canada. A Rimouski, la part de marché de TVA grimpe à 49 %.

CFCM. Mais vu que Québec est la capitale et le siège du gouvernement, l'information gouvernementale et l'activité qui en



Les employés syndiqués de Télé-4 ont fait une intervention remarquée, notamment en formant un blocus à l'arrière de la salle, comme on voit sur cette photo, hier, devant le CRTC, à Québec.

découle nécessiteraient plus de production locale, dit le président de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain, M. Guy Boulanger.

Québec devrait aussi avoir une banque de temps sur les réseaux pour diffuser des événements d'importance comme le Festival d'été, le Carnaval, la Semaine du théâtre, etc. Les télédiffuseurs et radiodiffuseurs devraient s'entendre avec le milieu sur ces sujets.

Mais le CRTC doit créer et maintenir une règle d'équité entre les télédiffuseurs privés et publics au chapitre des heures de production. Le CRTC doit tenir compte que Radio Canada et Radio Québec reçoivent des fonds publics et, en conséquence, ils devraient avoir une plus grande responsabilité, notamment en ce qui regarde les régions.

M. Boulanger laisse entendre que des licences de cinq ou sept ans c'est peut-être trop long, la situation économique évoluant trop vite. C'est pour ça qu'aucune des stations de télévision à Québec n'ont pu respecter les conditions de leur licence.

Pour le grand jour... ou pour tout simplement lui avouer combien vous l'aimez.  
Jonc 14 carats... 20 carats de diamant

**375\$** TPS incluse

**BIJOUTERIE Paul A. Langlois** L.T.E.E.  
Manufacturier de bijoux  
487, boul. Charest Est, Québec (418) 524-0791, 524-4043

**FLORIDE**  
VOUS RÉVEZ D'UN CONDO AU SOLEIL ET D'UN SUPER INVESTISSEMENT  
West Palm Beach

**64 900\$ US**  
(à près de 50% de la valeur originale)

2 chambres, 2 salles de bains, plus de 1 100 pieds carrés incluant terrasse privée et 3 appareils ménagers, etc.

**LAKE PLACE CONDOMINIUMS**  
Aussi tennis, pavillon, salle d'exercice, terrasse et plus

**FINANCEMENT 80% à 5,75%**

**1-800-874-6801 ou 1-407-478-4485**

SOIRÉES D'INFORMATION À 19h  
MONTRÉAL, Île Charron, Hôtel des Gouverneurs mardi 7 avril 1992  
LAVAL, Hôtel des Gouverneurs mercredi 8 avril 1992  
QUÉBEC, Sainte-Foy, Hôtel des Gouverneurs jeudi 9 avril 1992

## Lancement de la campagne Le Pari Permanent

De gauche à droite, sur la photo: monsieur Pierre Barbeau, président du Permanent, monsieur Claude Dubé, directeur - Fédération des caisses populaires, monsieur Michael Richardson, vice-président Canada Trust immobilier, monsieur Claude Thibault, vice-président (Québec) Le Permanent Québec inc.

Le Permanent a procédé au lancement de la grande campagne "Le Pari Permanent" le jeudi 26 mars 1992. Cette campagne a pour but de sensibiliser la clientèle au fait que Le Permanent, le numéro 1 corporatif de la province de Québec, vend plus de maisons et plus vite que tout autre courtier. En fait, de dire le président du Permanent, "nous vendons une maison toutes les douze minutes, sept jours par semaine".

**Bravo aux agents du Permanent, les agents no 1 au Québec.**

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:  
**35153577**  
Simon, composez sans frais, le 1-800-563-8688

Plus de **3000 points** offerts cette semaine dans **LESOLEIL**

**CLUB Multi points**

**N°1 JEEP EAGLE QUÉBEC +**  
**10 995\$\***

\*unité: 3435  
**JEEP YJ «S» 1992**  
+ 100 unités en inventaire Jeep + Eagle  
Modèle 4x4, moteur 4 cylindres, 2.5 litres, boîte manuelle à 5 vitesses, servofrein, 2 rétroviseurs, arceau de sécurité.

+ Le meilleur service après-vente selon l'indice de satisfaction de la clientèle de Chrysler Canada

**GOSSELIN**  
APRÈS-VENTE AUTO DE COURTOISIE GRATUITE  
\*Rabais inclus, frais d'expédition et taxes en sus

**ROS V**

**Une invitation toute spéciale!**

Venez essayer les nouveaux styles de Rosy et rencontrez la conseillère de cette réputée maison parisienne vendredi de 12h à 21h et samedi, de 13h à 17h.

Pendant ces 2 jours, nous vous offrons un rabais de 10% sur tous les modèles Rosy.

De plus, participez au tirage de 10 soutiens-gorge Rosy le samedi 4 avril à 16 heures. Seule condition, avoir essayé un "Rosy".

**ROSA BORRA**  
FINE LINGERIE ET ACCESSOIRES

**PLACE de la CITÉ**  
Niveau promenade, entrée du Manhattan Grill  
Entre Place Laurier et Place Ste-Foy

## LE CHOIX DU CHOIX

On a bien fait de profiter de l'offre de Jacques Langlois opticien, 50% de réduction sur la monture ou le 2 pour 1 pour une lunette complète.

Tu parles! on a encore suffisamment de «sous» pour s'offrir du soleil dans le Sud.

Cette offre se termine le 30 mai 1992. Le 2 pour 1 s'applique également à une personne qui vous accompagne.

**50% OU 2 POUR 1**

Optométriste et ophtalmologiste sur place pour examen de la vue

**Jacques Langlois OPTICIEN**

LIMOULOU - 455, 3e Avenue 523-6690  
SAINTE-FOY - 1113, rte de l'Église 659-3616  
MAIL CENTRE-VILLE - 529-9351  
460, St-Joseph Est (Édifice Holiday Inn)

La TPS ne s'applique pas à l'achat de lunettes sur prescription.

# Le CPJ se pose de sérieuses questions sur l'utilité des cégeps

QUÉBEC (PC) — Le président du Conseil permanent de la Jeunesse (CPJ) Alain Perreault est entièrement d'accord avec l'idée de remettre en question tout le système d'enseignement collégial au Québec et même son utilité dans la formation d'un individu.

En précisant que le CPJ allait participer activement au débat annoncé la semaine dernière par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science Lucienne Robillard, M. Perreault a indiqué, hier, qu'il faut aller jusqu'à se demander « si les cégeps comme ils sont aujourd'hui remplissent leur mission, s'ils sont vraiment utiles. »

Le président du CPJ est même d'avis qu'il faut remettre en question la qualité des diplômes d'enseignement collégial puisque personne, même pas les collèges eux-mêmes, ne s'astreignent à évaluer et à comparer leurs performances.

Selon lui, ce n'est pas surtout au niveau de la formation technique ou professionnelle que les carences du système collégial sont les plus évidentes, mais bien au

niveau de l'enseignement général.

« Moi, a-t-il dit, je me pose sérieusement la question quand je vois qu'à l'université on fait passer des examens de français et de mathématiques avant d'accepter un candidat, qu'on en est rendu à offrir des cours d'appoint ou de rattrapage. Je me demande alors si le cégep a réellement rempli sa mission, à quoi sert le diplôme d'enseignement collégial (DEC) dans de telles conditions. »

#### Les enseignants

M. Perreault va même jusqu'à dire qu'il trouve aberrant de constater que les collèges soient inca-

pables de s'auto-critiquer ou de s'auto-évaluer, qu'ils n'aient de comptes à rendre à personne.

« Les enseignants, dans bien des cas, a-t-il précisé, ne rendent de comptes à personne, pas même aux élèves. Lorsqu'on demande si le diplôme qu'il décerne correspond à une qualité, on est dans la plupart des cas incapable de répondre à cette question. »

Pour le président du CPJ, le cégep est encore pour les jeunes « une salle d'attente de l'université » — spécialement ceux qui sont inscrits à un DEC général — « pour d'autres c'est un filtre

supplémentaire ».

« Ceux qui profitent le plus du Cégep sont effectivement ceux qui sont inscrits à un DEC technique, a-t-il souligné, parce que c'est un moyen réel de se donner une compétence pour rejoindre le marché du travail. »

M. Perreault a toutefois mis le gouvernement en garde contre la tentation d'isoler la formation technique parce qu'elle répond davantage aux besoins ponctuels ou à court terme des entreprises. « La formation générale que les futurs techniciens et professionnels reçoivent au cégep leur permettra de s'adapter à des situations changeantes sur le marché du travail. Il est primordial qu'on donne aux jeunes les outils qui leur permettront de traverser les

crises. »

Le problème des cégeps, selon le président du CPJ, se situe toujours au niveau du secondaire où on n'a pas appris à orienter les jeunes. « On n'explique pas très bien aux élèves qui s'inscrivent en formation technique, qu'elles sont les programmes qui ne mènent pas nécessairement sur le marché du travail. La carence la plus évidente touche l'information qu'on donne au secondaire. »

Au cours de la consultation qu'il entreprendra, le CPJ a promis de poser la vraie question aux jeunes : « À quoi sert le cégep ? » « Si on n'obtient pas de réponse, ça sera très révélateur et on pourra définitivement penser à tout remettre en question. »

## VOICI LE COMPLET SEDGEWICK CROISÉ BLEU MARINE PURE LAINE À 595\$



### SI VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS, DEMANDEZ À HARRY

Vous avez peut-être remarqué d'après les discours passés de Harry, sur des sujets allant des rayures Bengale aux boutonniers, que la plus simple question lui fait lâcher un torrent d'informations. Il a une fois consacré une pleine page de journal à exposer ses idées sur ce sujet brûlant, l'emmanchure.

Mais quand il s'agit de décrire les vertus du vêtement qui nous occupe, Harry est laconique : « C'est un complet croisé pure laine bleu marine dont le prix est de 595\$. Et c'est un Sedgewick ».

Voyant son interlocuteur interloqué et la plume en l'air, il ajouta avec une pointe d'impatience : « Bien sûr, il n'y a pas que le bleu marine. Nous en avons dans toute une gamme de tons : des bleus et des gris moyens et foncés et un très joli brun-olive. Il y a aussi un carreau glen

et tout un choix de motifs classiques pour hommes d'affaires. Et des tailles allant du 36 court au 48 long ».

Harry s'agitte sur sa chaise et soupire : « Pour ceux qui le préfèrent, nous l'avons aussi avec veston droit.

Le tout, bien sûr, en pure laine. C'est un tissu d'épaisseur moyenne, confortable en tout temps, sauf menace de canicule.

Et à 595\$, il offre la qualité de tissu et pour ainsi dire la qualité du travail et tout l'art que l'on peut trouver dans des complets qui coûtent au moins cent piastres de plus. C'est une de nos collections qui se vendent le mieux, une des plus appréciées pour sa valeur intrinsèque et pour son style ».

**HARRY ROSEN**

Écrivez à : « Demandez à Harry »,  
Harry Rosen - Centre Rockland,  
2305, Chemin Rockland,  
Mount Royal, Québec H3P 3E9.

PLACE STE-FOY • 657-5465

LA LAINE  
FRAÎCHEUR

### Protection de la Charte

## Les femmes autochtones obtiennent gain de cause

HULL (PC) — Les femmes autochtones ont obtenu gain de cause en fin de semaine au cours du congrès constitutionnel du Conseil national des autochtones.

Elles ont réussi à arracher des concessions à la direction de cet organisme au sujet de la protection de leurs droits. Le Conseil national des autochtones se dit maintenant souple quant à l'application de la Charte canadienne des droits et libertés.

Le président Ron George a souligné hier après-midi à la clôture du congrès que la Charte canadienne devrait s'appliquer aux éventuels gouvernements autochtones et en particulier aux communautés actuellement régies par la Loi sur les Indiens.

« La Charte doit s'appliquer au régime de la Loi sur les Indiens, a-t-il expliqué. S'il y a discrimination à l'heure actuelle, c'est que la Loi sur les Indiens est un document paternaliste. »

Selon un conseiller constitutionnel du Conseil, Yves Assiniwi, les pouvoirs des éventuels gouvernements autochtones devraient être circonscrits. Selon lui, les 650 chefs de l'Assemblée des premières nations, dont 610 sont des

hommes, n'ont pas le droit de créer une Charte qui s'appliquerait à l'ensemble des peuples autochtones, puisqu'ils n'en représentent qu'une infime minorité, a-t-il dit.

L'Assemblée des premières nations représente uniquement les Indiens inscrits vivant sur les réserves. De son côté, le Conseil national des autochtones représente environ 750 000 Métis et Indiens vivant à l'extérieur des réserves.

Selon ce que propose le Conseil, les gouvernements autochtones auraient la possibilité de se soustraire à l'application de la Charte des droits en autant qu'ils respectent les deux conditions suivantes : que cette décision soit entérinée par une majorité d'hommes et de femmes et que ces gouvernements s'engagent à respecter les normes internationales sur les droits de la personne.

La question de l'application de la Charte des droits a refait surface en fin de semaine au cours des ateliers.

### LE MANOIR SULLY

(500, Rousseau-Vanier)

CONFORT - TRANQUILLITÉ

#### PERSONNES RETRAITÉES

- Sécurité
- Surveillance
- Repas et collations
- Activités
- Entretien ménager

**Réservez tôt!**

**688-3330**

### VOUS PENSEZ RÉNOVER



Maintenant disponible chez Solarium Expert inc. une structure rectangulaire facile d'entretien avec barrière thermique et ce au même bas prix.

**SOLARIUM  
EXPERT**

ESTIMATION ET PERSPECTIVE

COULEUR GRATUITES

500, Saint-Jean-Baptiste, bureau 190, Québec

Tél.: (418) 877-2159 Fax: (418) 877-2973

Une Pointe  
D'Originalité

Pascale styliste:  
Vous désirez un changement,  
je le fais en fonction de votre  
personnalité.



**maxime**  
coiffure

Place Ste-Foy

**651-6885**

Les sept chalutiers s'immobiliseront à l'extrémité des bancs de Terre-Neuve

# Saisie de poisson lors d'une cérémonie symbolique

À BORD DU POLAR STORM (PC) — Dirigée par le Polar Storm, la flottille de sept chalutiers terre-neuviens et néo-écossais doit s'immobiliser à l'une des extrémités des bancs de Terre-Neuve, mardi, afin de procéder à une cérémonie symbolique de prise de possession des stocks de poisson.

de poisson juste à l'extérieur de la zone de 200 milles, l'an dernier, et ont même réduit les mailles de leurs filets pour capturer les poissons plus petits.

Selon les autorités canadiennes, les navires de la Communauté européenne ont pris 92 600 tonnes

C'est plus de quatre fois le quota de 20 049 tonnes fixé par l'Organisation des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest (NAFO), l'organisme international chargé d'établir les règles.

La NAFO a décrété un moratoire complet sur la pêche à la morue, il y a quelques années, mais les bateaux européens (surtout du Portugal, de l'Espagne et de l'Allemagne) en ont pris 47 000 tonnes l'an dernier.

« Si les directives de la NAFO étaient respectées, nous ne serions pas ici à manifester », a fait remarquer M. Brian McNamara, président de la société Newfoundland Resources, à bord du chalutier Polar Storm.

peu près au même endroit, mais en train de pêcher le turbot.

Cette année, il reste tellement peu de turbot que M. McNamara a évalué qu'on ne pourrait même pas prendre la moitié des 10 tonnes requises pour justifier le déplacement.

Plus de 6000 ouvriers de conserveries de poisson dépendent des prises du Polar Storm.

La société Newfoundland Resources a été la première touchée, en 1989, lorsqu'on a commencé à réduire les quotas de pêche. En février dernier, le ministre fédéral John Crosbie a éliminé complètement la pêche à la morue pour les chalutiers côtiers.

« Ce que nous faisons actuellement, c'est uniquement pour attirer l'attention sur nos problèmes », a reconnu M.

McNamara.

Les manifestants voudraient qu'Ottawa adoptent des mesures plus sévères à l'égard des pêcheurs européens. On a même suggéré qu'on fasse appel à la marine de guerre canadienne.

Mais jusqu'ici, les manifestants ont eu peu de succès dans les médias portugais et espagnols. Des journalistes européens se trouvaient à St-Jean (Terre-Neuve) la semaine dernière, mais ils sont retournés dans leurs pays samedi.

**Anniversaire**

Notons qu'aujourd'hui marque le 43e anniversaire de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération canadienne.



Le ministre des Pêches, John Crosbie, a répondu hier aux questions des membres de la Chambre des communes concernant la protestation des pêcheurs de Terre-Neuve.

## Paradis envisage d'aller causer du projet de loi C-13 avec le comité du Sénat

QUÉBEC (PC) — Le ministre de l'Environnement, Pierre Paradis, considère la possibilité d'aller témoigner personnellement devant le comité du Sénat chargé d'étudier le projet de loi fédéral C-13.

dite sensible aux objections du gouvernement du Québec à l'endroit du projet de loi C-13.

Le sénateur libéral, Jacques Hébert, avait pour sa part indiqué qu'il n'était pas impossible qu'il vote contre le texte législatif, si jamais il lui était démontré que les prétentions du ministre Paradis sont fondées.

Dans un tel scénario, M. Hébert avait évoqué la possibilité que les sénateurs conservateurs du Québec puissent se joindre aux sénateurs libéraux pour renverser le projet de loi.

Cette démarche inusitée, qui ne compte que quelques précédents dans l'histoire politique québécoise récente, viserait dans une ultime tentative à bloquer au Sénat le projet de loi fédéral, condamné unanimement par l'Assemblée nationale du Québec.

Vendredi, le président de ce comité sénatorial (soit celui de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles), Daniel Hays, un libéral, a fourni l'assurance au cabinet du ministre Paradis que ce dernier serait invité à venir présenter le point de vue du Québec à cette table.

« C'est envisagé. C'est l'une des possibilités que Pierre Paradis retient (témoigner devant le comité sénatorial) », a indiqué, hier, à la Presse Canadienne, l'attachée de presse du ministre de l'Environnement, Sylvie Marier.

Un tel témoignage, explique Mme Marier, pourrait permettre aux sénateurs de connaître « l'autre côté de la médaille », d'autant plus que le ministre fédéral de l'Environnement, Jean Charest, pourrait lui aussi se présenter devant ce même comité.

Le projet de loi C-13, adopté aux Communes par une large majorité le 19 mars dernier, en est actuellement à l'étape de la deuxième lecture au Sénat et devrait être envoyé sous peu au comité sénatorial pour un examen approfondi.

Par ailleurs, le cabinet du ministre Paradis a terminé, tard vendredi soir, l'envoi d'une lettre à chacun des 103 membres du Sénat, dans laquelle est présentée la position du Québec.

« (...) le projet de loi C-13, dans sa forme actuelle, est non seulement inacceptable, parce qu'il empiète sur les compétences exclusives du Québec, mais aussi impraticable parce qu'il engendrerait des dédoublements de procédure et éventuellement de nombreux litiges », fait valoir le ministre, dans sa missive aux sénateurs.

**Totalitaire**

Plus loin, dans cette même lettre, M. Paradis n'hésite pas à pourfendre le gouvernement Mulroney en affirmant que « ce texte de loi qui propose un processus d'évaluation environnementale fédéral à la fois totalitaire et dominateur ».

D'autre part, le ministre Paradis a contacté par téléphone, la semaine dernière, la sénatrice conservatrice, Thérèse Lavoie-Roux, pour lui expliquer personnellement les motifs de l'opposition du Québec au projet de loi fédéral.

Mme Lavoie-Roux a été ministre de la Santé au sein du gouvernement Bourassa de 1985 à 1989, et connaît donc bien les principaux intervenants impliqués dans ce dossier à Québec.

Dans une entrevue accordée il y a quelques jours à la Presse canadienne, Mme Lavoie-Roux s'est

**Emplois**  
A la même époque, l'an dernier, le Polar Storm se trouvait à

Pas de TPS ni de TVQ sur les livres à la **LIBRAIRIE PLACE LAURIER** (grand mail porte # 4) Tous les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine **656-0157**

**VERRES DE CONTACT**  
**CLINIQUE D'OPHTHALMOLOGIE RICHARD**  
Gaëtan Richard, md FRCS(C)  
1045, chemin Ste-Foy QUÉBEC Face Hôpital St-Sacrement **683-4450**

**MAZDA LANCE SON OFFRE**  
**ATTRAPEZ-LA!**

**OBTENEZ LE CLIMATISEUR VALANT JUSQU'À 2 100\$. OU UNE REMISE DE 1 500\$.**

**Tirez profit de l'été au maximum... bien au frais grâce à Mazda!**

**Car nous vous offrons le climatiseur à l'achat de l'un de nos modèles les plus populaires. La 323 et la Protégé, les plus spacieuses de leur catégorie.**

**La 626, une superbe berline conçue pour la famille avec en plus, style et performance.**

**La MX-6, notre éblouissant coupé sport. La Miata, un triomphe mondial.**

**Nos camionnettes, les plus vendues au Canada, catégorie importées. Et la MPV, deux fois élue mini-fourgonnette importée de l'année au Canada. Profitez vite du climatiseur chez Mazda : une façon gagnante de déjouer la chaleur de l'été!**

**Nos véhicules sont protégés par l'une des garanties les plus complètes et les plus solides de l'industrie.**

**mazda Je me sens bien.**

Québec Chatel Automobiles Ltée 1350, Bouvier 628-6336	Québec Premier Mazda 656, rue Graham Bell 687-7533	Cap-Santé Cap-Santé Mazda 5, rue Bois de L'Al 285-0011	Plessisville Maurice Côté Automobiles Inc. 637, rue St-Louis 362-7324	St. Georges de Beauce Automobiles Sittelle 15300, boul. Lacroix 228-4815	Rivière du Loup Rivière du Loup Mazda 160, Fraser 862-3263	Matane Garage Marcel Villeneuve Inc. 1780, rue du Phare Ouest 562-0245	Grande Rivière Lloyd Sutton Auto 89, Grand Allée 385-2279
Québec Rendez-Vous Mazda 1615, boul. Henri Bourassa 529-8551	Ste-Patrice de Beauvillage Automobiles M. Blais 462, rue Principale 596-2322	Montmagny Montmagny Mazda 201, blvd. Tache Ouest 248-0014	Baie St. Paul Charlevoix Mazda 996, Mgr. de Laval 435-5353	Thetford Mines Centre de l'Auto Amiante Inc. 410, boul. Smith Sud 338-4694	Pintendre A. Lachance Automobiles Inc. 529, Route Kennedy 837-8897	Rimouski Automobiles R.P. Inc. 455, boul. Ste-Anne Pointe au Père 724-7888	Baie Comeau Mazda Cote-Nord 291, boul. La salle 296-0202

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **73379071**  
Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

Plus de **3000 points** offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**

**CLUB Multi points**

## La hausse canadienne la plus substantielle

# La natalité a grimpé de 14,2 % au Québec entre 1987 et 1990

OTTAWA (PC) — Pour la troisième année consécutive, le taux de natalité a continué de grimper en 1990 à travers le Canada. Pendant ces trois années, c'est au Québec que le taux a progressé le plus rapidement, faisant un bond de 14,2 % entre 1987 et 1990.

En termes concrets, les Québécoises ont donné naissance en 1990 à 14 000 bébés de plus qu'en 1987, a révélé Statistique Canada, hier.

L'augmentation fait suite aux mesures d'aide aux familles du gouvernement provincial, censées encourager la natalité. Par compa-

raison, au cours de la même période, le taux de natalité en Ontario s'est accru de 6,9 %.

Les opinions des scientifiques divergent quant à l'impact de programmes gouvernementaux, quels qu'ils soient, sur les tendances profondes d'une société comme le taux de natalité. M. Surrinder Wadhwa, de Statistique Canada, dit croire qu'ils peuvent

## Naissances au Canada



On a enregistré un total de 405 486 naissances viables au Canada en 1990, soit 3,2 % de plus qu'en 1989. La population totale était évaluée à 26,58 millions en 1990, soit 1,35 % de plus que l'année précédente.

Année	Total des naissances viables	Taux de natalité brut
1961	475,700	26.1
1971	362,187	16.8
1981	371,346	15.3
1990	405,486	15.3

Note: Le taux brut de natalité est le nombre de naissances viables par 1000 habitants.

Statistique Canada

(PC)

avoir une influence, mais ajoute qu'il n'existe aucune méthode simple permettant de mesurer celle-ci.

### Pas de revanche

Selon un analyste de Statistique Canada, l'augmentation des naissances constatée au pays entre 1987 et 1990 n'indique qu'une poussée temporaire du taux de natalité, et non un revirement durable de la tendance à la baisse enregistrée ces 20 dernières années.

Les données de Statistique Ca-

nada reflètent vraisemblablement la volonté des femmes plus âgées de reprendre le temps perdu et d'avoir des enfants avant la fin de leurs années de fécondité.

Les Canadiennes nées pendant le « baby-boom », soit à peu près entre 1945 et 1960, se retrouvent maintenant dans la trentaine ou la quarantaine.

« Les femmes ont repoussé la conception de leur premier enfant. Ensuite, l'intervalle entre le premier et le deuxième enfant diminue. À mesure que les femmes

vieillissent, elles tendent à avoir des bébés à des intervalles plus rapprochés », expliquait l'analyste de l'agence fédérale.

Il y a eu 405 486 naissances viables au pays en 1990, soit 3,2 % de plus qu'en 1989. On comptait l'an dernier 15,3 naissances viables pour chaque tranche de 1000 Canadiens, contre 14,4 en 1987.

Au Québec, cette proportion était de 14,5 pour 1000. L'Alberta avait le taux le plus élevé, 17,4, et Terre-Neuve le plus faible, soit 13,3.

## LES JARDINS EMOND

Vastes et luxueux appartements au cœur de la ville dans un endroit tranquille

- Ascenseur
- Isolation et insonorisation maximales
- Système d'alarme
- Antivol
- Interphone
- Planchers béton
- Parc

**VENEZ NOUS VOIR**  
682-0213 683-6847

La Couleur  
Parfaite

Rolande, coloriste depuis plusieurs années:

Il me fera plaisir de regarder avec vous différentes possibilités.



**maxime**  
coiffure

Place Ste-Foy

651-6885

## Société d'énergie de la Baie James

PROJET - SIÈGE SOCIAL

APPEL D'OFFRES 92-0122

TRAVAUX DE RÉNOVATION EN ÉLECTRICITÉ  
SUPERFICIE : 136 000 PI CA  
CATÉGORIES : 4284, 4252, \*\*\*

Date et heure limites de réception des soumissions: Le mardi 7 avril 1992 à 15 h 30, heure de Montréal

Garantie de soumission: 30 000 \$

Prix du document: 25 \$ toutes taxes incluses

Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, à l'endroit suivant:

Société d'énergie de la Baie James  
DIRECTION APPROVISIONNEMENT  
22e étage  
800, boul. de Maisonneuve Est  
Montréal (Québec)  
H2L 4M8

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable. La Société d'énergie n'accepte pas de paiement en argent comptant.

Une garantie de soumission au montant mentionné ci-dessus est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres. Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant une place d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

\*\*\* Une visite des lieux au 500, boul. René-Lévesque Ouest est prévue les 2 et 3 avril sur rendez-vous. Contactez M. Yves Bélisle, (514) 879-4999. Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, veuillez communiquer avec Mme Susie Léveillé au (514) 985-7900.

Richard Toupin  
Chef de service Achats

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

Richard Toupin

DIS-MOI CE QUE  
TU CHERCHES...

“Une garde-robe  
de 10 000 \$!”

PLEIN LA VUE!  
UNE GARDE-ROBE DE  
10 000 \$  
À GAGNER  
EN CERTIFICATS-CADEAUX

Du 23 mars  
au 18 avril  
1992

Tirage le  
mardi 21 avril  
1992 à 11 h.

C'est tellement  
simple!

Lors d'un achat dans une des boutiques de Place Laurier, vous recevrez automatiquement un bulletin de participation. Remplissez-le en répondant correctement à la question « Est-ce qu'il y a un Mur des Célébrités à Place Laurier? ». Puis déposez votre bulletin dans l'un des 6 barils-pyramides situés dans le centre commercial ou dans le grand baril près du Comptoir des renseignements au 2e étage.



Une garde-robe  
de 10 000 \$  
pour vous!

Le 21 avril à 11 h, il y aura un tirage de 10 000 \$ en certificats-cadeaux de Place Laurier à être dépensés comme suit dans les boutiques de Place Laurier:

- 6 000 \$ en vêtements
- 2 000 \$ en bijoux
- 1 000 \$ en chaussures et sacs à main de cuir
- 500 \$ en chapeaux, bas, foulards et lunettes
- 500 \$ en soins de beauté

Les bulletins de participation sont cumulatifs, du lundi 23 mars au samedi 18 avril 1992. Participez souvent et multipliez vos chances de gagner!

Règlements officiels disponibles au Comptoir des renseignements de Place Laurier, 2e étage. Un litige quant à la conduite de ce concours et l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.

LA BAIE, SEARS, SPORTS EXPERTS,  
TOYS "R" US, WISE, ZELLERS  
ET 350 BOUTIQUES ET RESTAURANTS  
DONT LA HALTE BOUFFE AU 3<sup>e</sup> ÉTAGE.

PLACE  
LAURIER  
PLACE AUX IDÉES

ILLIMITÉES

Pas de surprise!  
Tout est inclus dans  
nos prix



Illustration à titre indicatif

Quantité: 40

PROTEGE DX

259<sup>95</sup>\$

mois

AUCUN COMPTANT

Promotion pour un temps limité. Location 60 mois

\* Transport, préparation, taxes et rabais MAZDA inclus. Sujet à l'approbation du crédit.

- Manuelle, 5 vitesses
- Servofrein, servodirection
- Vitres teintées
- Essuie-glaces intermittents
- Siège en tissu
- Dossier arrière à battants
- 2 rétroviseurs extérieurs
- Grands enjoliveurs
- Radiocassette AM-FM

Rendez-vous

1615, BOUL. HENRI-BOURASSA  
CENTRE COMMERCIAL HENRI-BOURASSA, SUITE 529-8551

# Grand service à petit prix vers les États-Unis.

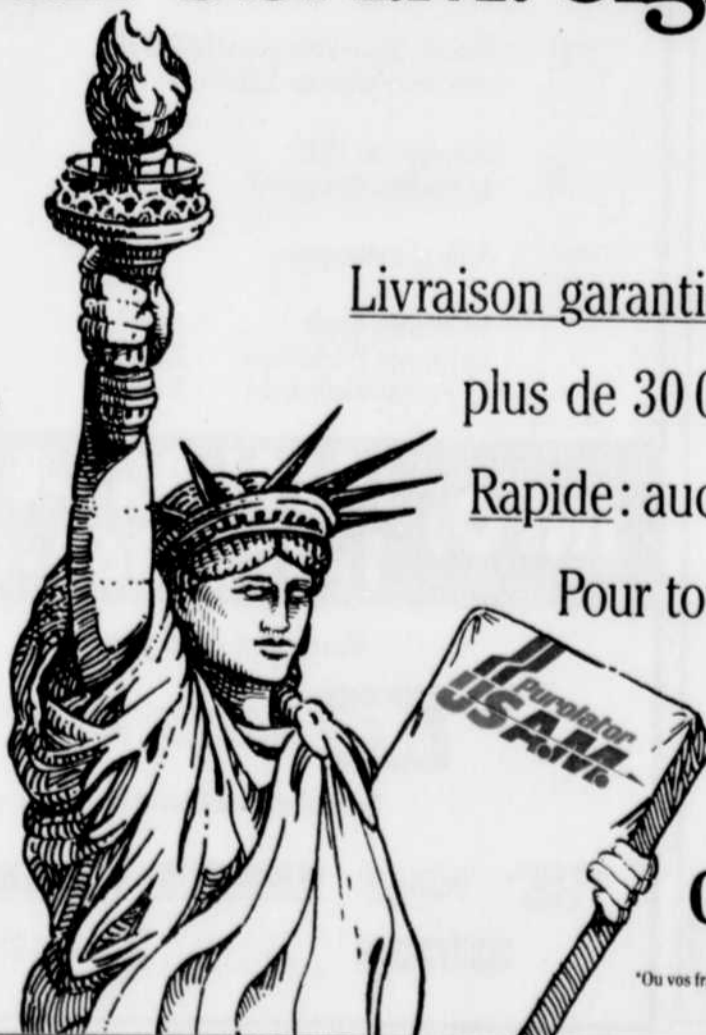


## Voici l'Expresspak USA.M. signé Purolator.

Avantageux : personne n'y inclut  
autant d'avantages pour le même prix.

Plus grand : pour impression  
électronique, rapports de grande  
dimension et objets en vrac.

**DEMAIN MATIN, EN MAINS.**



Livraison garantie le lendemain matin\* dans  
plus de 30 000 villes des États-Unis.

Rapide : aucuns frais de dédouanement.

Pour tout renseignement, téléphonez  
au 1 800 387-3027.

**GARANTI.**

\*Ou vos frais de transports seront remboursés. Certaines conditions s'appliquent.

LE MONDE

# Le virage politique est imminent en France

PARIS (Reuter, AFP) — Au terme d'une journée ponctuée de coups de théâtre, le Parti socialiste français (PS) a enregistré hier soir et aujourd'hui deux nouveaux revers en perdant les élections pour la présidence des régions du Nord-Pas-de-Calais et de la Haute-Normandie, alors qu'un remaniement gouvernemental, associé ou non à un changement du premier ministre Édith Cresson, est attendu au plus cette semaine.

Pour reconstituer sa majorité, le président François Mitterrand aurait songé à faire appel à Jacques Delors, président de la Commission européenne (CEE), qui selon certains analystes serait le seul premier ministre susceptible de former autour de lui une nouvelle

coalition de gouvernement.

Le scrutin du Nord-Pas-de-Calais amène l'élection pour la première fois, d'une femme à la tête d'un conseil régional en France métropolitaine, et d'un militant écologiste comme président.

Le PS est cependant parvenu à empêcher dans le Nord la dési-

gnation d'un candidat de droite en retirant son propre candidat, le ministre de la Ville Michel Delebarre, en faveur des Verts.

Marie-Christine Blandin, candidate du mouvement écologiste les Verts a été élue à la tête du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, par 52 voix contre 42 au candidat de la droite traditionnelle, Jacques Legendre, grâce aux désistements successifs en sa faveur des candidats socialistes, Michel Delebarre, et communiste Ivan Renar.

Le candidat « sans étiquette » Jean-Louis Borloo, soutenu par le

mouvement Génération écologie du ministre de l'environnement Brice Lalonde, s'est également retiré, mais les membres de sa liste n'ont pas participé au vote final. **Laurent Fabius battu**

En Haute-Normandie (ouest) le candidat de la droite traditionnelle, Antoine Rufenacht, a été élu au troisième tour avec 29 voix contre 21 au chef du Parti socialiste, l'ancien premier ministre Laurent Fabius.

Laurent Fabius a immédiatement contesté l'élection de M. Rufenacht, en l'attribuant à l'apport des 8 voix du FN et en faisant valoir des irrégularités juridiques qui auraient été commises par les élus des Verts.

M. Rufenacht a refusé de démissionner en soulignant qu'il refusait les voix du FN, ce qui selon lui, lui donne le même nombre de voix qu'à M. Fabius, mais justifie son élection au bénéfice de l'âge.

Le premier secrétaire du Parti socialiste français (PS), M. Fabius, a par ailleurs déclaré, hier soir à Paris, qu'un remaniement ministériel interviendra en France « dès cette semaine », dans des déclarations à la chaîne de télévision FR3.

M. Fabius ne s'est pas prononcé sur la composition d'un éventuel nouveau gouvernement estimant que ce sera au président François Mitterrand « de donner son sentiment ».

Le premier secrétaire du PS a estimé que les résultats des récentes élections régionales et cantonales qui se sont soldées par une cuisante défaite pour son parti constituent « un désaveu considérable ».

« Il faut d'abord être lucide, ne pas raconter d'histoire. Même si ce sont des élections locales, ça a une portée beaucoup plus grande », a-t-il ajouté.



La première ministre française Edith Cresson, qui pourrait être congédiée cette semaine, s'est adressée à la presse hier pour faire état du racisme en France. Dans un rapport de 1991 sur ce thème, on relève que 41% des Français se déclarent ouvertement « plutôt » ou « un peu » racistes...



Joignez-vous aux gagnants du gros lot de la 6/49 de 12 500 000 \$.

Logez au Holiday Inn Crowne Plaza Centre-Ville, 420, rue Sherbrooke Ouest, Montréal. Téléphone : 842-6111 Télécopie : 842-9381

## L'ETA est décapitée mais...

(AFP, Reuter) — L'arrestation dimanche soir par les policiers français du numéro un présumé de l'ETA et de son état-major pourrait, en décapitant le noyau dur du mouvement terroriste, favoriser une reprise du dialogue entre les séparatistes basques et Madrid, espère-t-on du côté espagnol.

Considérée en Espagne comme le résultat d'une « splendide coopération » franco-espagnole, saluée par le roi Juan Carlos dans un télégramme au président François Mitterrand, l'opération a notamment permis de mettre la main sur Francisco Mugica Garmendia « Artapalo » et sur ses lieutenants Jose Luis Alvarez de Santacristina « Txelis » et Miguel Arregui Eroztarbe « Xitipaldi ».

Elle s'est poursuivie hier avec de nouvelles interpellations dans le Pays Basque français et, dans la soirée, douze personnes dont plusieurs de nationalité française étaient toujours gardées à vue, se-

lon le ministre de l'Intérieur Philippe Marchand. Mais ce n'est pas un « chant de victoire », a-t-il tenu à préciser.

Madrid s'apprête à demander plusieurs extraditions mais, au moins deux des interpellés, « Artapalo » et « Xitipaldi », devront d'abord s'expliquer devant la justice française pour association de malfaiteurs notamment.

La garde civile espagnole, selon le ministre de l'Intérieur José Luis Corcuera, « était sur les traces d'Artapalo depuis trois mois ». De son côté, depuis plusieurs jours la police française surveillait sept « sites » susceptibles d'abriter la réunion au sommet de l'ETA.

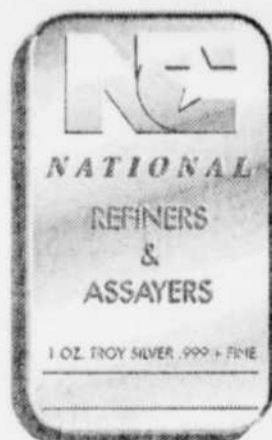
Tout en exprimant hier sa satisfaction après la « brillante » opération anti-ETA en France, le ministre espagnol de l'Intérieur s'est gardé de tout triomphalisme: l'organisation, selon lui, dispose encore d'une capacité qui lui permettra de poursuivre ses attentats. Dès les arrestations connues, un responsable d'Herri Batasuna, la branche politique de l'ETA, a d'ailleurs déclaré que la relève serait assurée.

Les dispositifs de sécurité mis en place pour l'Exposition Universelle de Séville et les Jeux Olympiques de Barcelone seront maintenus et même renforcés, a prévenu M. Corcuera.

Selon lui, la France et l'Espagne s'étaient fixés en 1991 des « objectifs prioritaires » communs dans la lutte contre le terrorisme: les arrestations de dimanche en faisaient partie, a-t-il précisé.

Côté espagnol, on espère que l'offensive contre le noyau dur de l'organisation basque laissera la voie libre aux partisans d'une négociation, interrompue depuis les dernières conversations d'Alger en 1989. La police espagnole a en effet évoqué, à plusieurs reprises, des dissensions au sein de l'ETA entre les partisans de l'intransigeance et ceux favorables au dialogue avec le gouvernement.

Aux Hôtels Prime, les tarifs Argent vous rapportent de l'argent!



Lingot d'argent GRATUIT

1 once, troy d'argent fin .999+ Par séjour d'au moins 2 nuits

**Holiday Inn**  
CROWNE PLAZA  
Centre-ville/Montréal  
(514) 842-6111  
**89<sup>99</sup>**  
1 800 HOLIDAY INN

**Nos TARIFS ARGENT**  
**10<sup>e</sup> de rabais**  
(sur nourriture et boisson) par chambre, par nuit

**Holiday Inn**  
Aéroport  
Montréal, Québec  
(514) 739-3391  
**74<sup>99</sup>**  
1 800 361-5430

**Holiday Inn**  
STE-FOY  
Ste-Foy, Québec  
(418) 653-4901  
**69<sup>99</sup>**  
1 800 463 5241

**Points Aéroplan**  
Doublez vos points en mars, triplez-les en avril! Aux hôtels Holiday Inn seulement

**Hotel Plaza**  
de la  
Chaudière  
Hull/Ottawa  
(819) 778-3880  
**77<sup>99</sup>**  
1 800 567 1962



Demandez la carte «Nuit magique» des Hôtels Prime. Après dix nuits passées à l'un ou l'autre de nos hôtels, vous recevrez une NUIT GRATUITE à l'hôtel de votre choix.

Taxes et service en sus. Cette offre est en vigueur jusqu'au 30 avril 1992 et ne peut être jumelée à aucune autre promotion. Selon la disponibilité. D'autres conditions peuvent s'appliquer. Ne s'applique pas aux groupes. Cette offre n'a aucune valeur monétaire. La réduction de 10 \$ sera appliquée sur la nourriture et la boisson à votre départ. En cas de manque de lingot, une prime de substitution sera remise.

## salon Informatique/Affaires de Québec

Les 1-2-3 AVRIL 1992  
Centre des Congrès de Québec

### HEURES DU SALON

MERCREDI	1 AVRIL	11h00-20h00
JEUDI	2 AVRIL	11h00-20h00
VENDREDI	3 AVRIL	11h00-18h00

L'événement informatique le plus important de Québec.

Les noms les plus réputés de l'industrie avec leurs plus récents produits et services.

Plus de 30 conférences GRATUITES avec inscription au Salon

Nouveau en 1992: Le Pavillon du Logiciel

À ne pas manquer:

- La journée Apple - 1 avril
- La journée Productique - 2 avril
- La journée Multimédia - 3 avril

INFO: (418) 525-6099  
1-800-361-0329

Produit et géré par:



En collaboration avec:



### IMPORTANT

Votre inscription au salon vous donne accès aux trois jours ainsi que la possibilité d'assister gratuitement à toutes les conférences. Sans invitation V.I.P., l'entrée au salon est de 10\$. L'admission au salon est réservée aux professionnels et gens d'affaires de 18 ans et plus. Aucun étudiant s.v.p.

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:  
**42606304**  
Sinon, composez sans frais, le  
**1-800-563-8688**  
Plus de **3 000 points** offerts cette semaine dans **LESOLEIL**  
**Club Multi points**

**RÉSULTATS**  
Tirage du 92-03-30  
**Banco**

6	7	8	11	15
19	20	22	23	28
32	37	39	40	41
45	48	51	60	63

Prochain tirage: 92-03-31  
T.V.A. le réseau des tirages  
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**Conférence**

**Mme CLAUDIA RAINVILLE**  
Auteure et conférencière

**Thème:** QUI EST AUX COMMANDES DE NOTRE VIE: L'EGO OU LE MAÎTRE INTÉRIEUR? L'ego, c'est ce qui en nous vit des peurs, des doutes et nous freine. Le Maître intérieur, lui, nous guide dans la sérénité.

**Date:** Le mardi 31 mars à 19h30  
**Lieu:** Québec Inn, 7175, boul. Hamel Ouest  
**Coût:** 15\$ (billets en vente à l'entrée)  
**Rens.:** (418) 654-0457  
**LES ÉDITIONS FRJ INC.**

En Bref



L'hôtelier américain Kearlee Wright, de l'Alaska, nourrit avec sa bouche « Elvira », cet orignal femelle qui, vivant généralement dans les bois, revient chaque hiver au même motel pour obtenir un peu de pain...

■ Ross Perot, candidat indépendant

DALLAS, Texas (AFP) — Le milliardaire texan Ross Perot, qui envisage de se présenter comme candidat indépendant à l'élection présidentielle américaine de novembre prochain, a confirmé hier ses ambitions en désignant un candidat à la vice-présidence. M. Perot, 61 ans, s'était rendu célèbre au début des années 60 en organisant le soutien aux prisonniers de guerre du Vietnam. Il a choisi pour compléter son « ticket » le vice-amiral James Stockdale, 68 ans, un ancien héros de ce conflit.

■ Eltsine tout comme Gorbatchev

MOSCOU (AFP) — Quatorze des 17 républiques, régions et régions autonomes composant l'immense Fédération de Russie sont invitées aujourd'hui par Boris Eltsine à signer un nouveau Traité régissant leurs relations avec Moscou, qui constitue une tentative d'endiguer la montée de l'indépendantisme. A quelques mois de distance, le président russe est confronté aux mêmes difficultés qui ont provoqué la chute de Mikhal Gorbatchev et la disparition de l'URSS. Seuls le Tatarstan, le Tchétchénie et la Bachkortostan (ex-Bachkirie) ont refusé de signer le traité qui doit offrir aux régions russes — les anciennes «républiques autonomes» du temps du régime soviétique — une plus grande souveraineté en les maintenant au sein de la fédération.

■ Fuite due à une valve défectueuse

STOCKHOLM (Reuter) — Une valve défectueuse est à l'origine de fuites radioactives la semaine passée dans une centrale nucléaire russe, a déclaré hier un organisme suédois d'inspection des sites nucléaires, le SKI. La fuite d'iode radioactif et de gaz inertes, jeudi dernier, a provoqué un regain d'inquiétude sur la scène internationale quant à la sûreté des installations nucléaires de l'ancienne Union soviétique.

■ 300 savants soviétiques aux USA

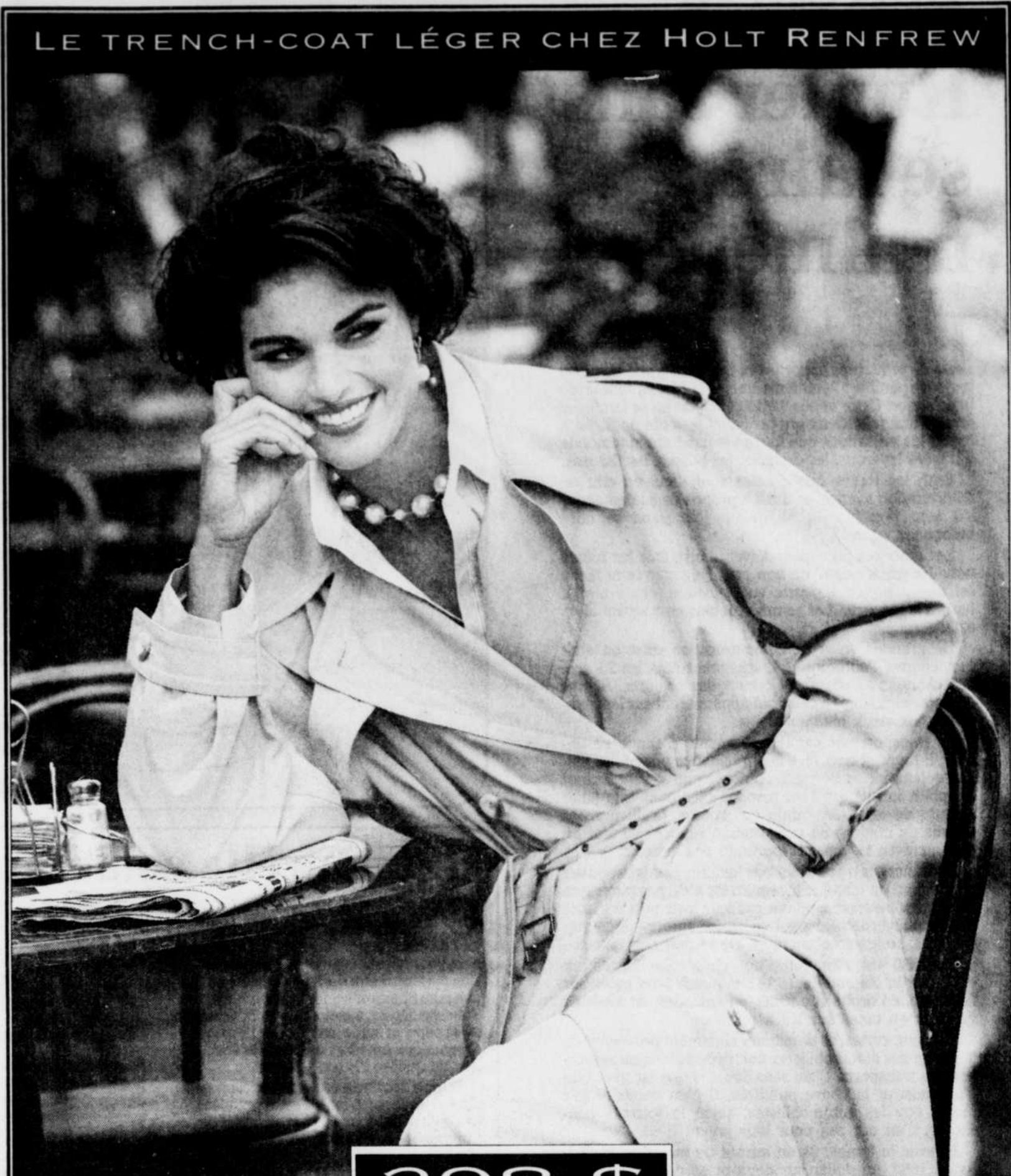
WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis ont annoncé hier le lancement de deux programmes d'études pour 300 savants de la communauté des États indépendants (CEI) dans des entreprises et des universités américaines. Le premier programme, auquel le gouvernement consacra initialement un million \$, permettra à 150 chercheurs du secteur militaire de travailler comme stagiaires dans des compagnies américaines pendant 3 à 6 mois. Cent cinquante autres chercheurs pourront travailler pendant un à deux ans dans des universités américaines à partir de la rentrée prochaine. Ces établissements sont invités à financer la plus grande partie de ce programme: 1,5 million \$...

■ Échec d'un détournement d'avion

MADRID (Reuter, AFP) — Le commandement de bord d'un Boeing 727 de la compagnie Tunis Air a tenu en échec une tentative de détournement et a fait atterrir normalement hier son appareil à l'aéroport de Madrid-Barajas, annonce la garde civile espagnole. Le pirate de l'air, un Espagnol qui était ivre, a tenté de prendre le contrôle de l'avion pendant la liaison Tunis-Madrid. Il n'était pas armé et a été maîtrisé par l'équipage et remis à la police espagnole après l'atterrissage.

■ Jumeaux pour une mère de 51 ans

JERUSALEM (Reuter) — Une Israélienne de 51 ans a donné le jour hier à des jumeaux et, selon son médecin, il s'agit d'un record, a rapporté la radio israélienne. Des ovules prélevés sur une autre femme et fécondés in vitro ont été implantés dans l'utérus de la femme, ménopausée depuis six ans, a précisé le professeur Shlomo Mashiach, du centre médical Shiba. Les bébés, nés par césarienne, pèsent chacun 1,25 kilo.



298 \$  
SEULEMENT CHEZ HOLT RENFREW

DOUX, DE LIGNE FLUIDE ET D'UNE COUPE IMPECCABLE, LE TRENCH-COAT LÉGER VOUS PROTÈGE DU MAUVAIS TEMPS SANS VOUS ALOURDIR. • NOTRE TRENCH EST MI-DOUBLÉ, CONFECTIONNÉ DANS UN TISSU INCROYABLEMENT DOUX QUI SE DRAPE À RAVIR EN OUTRE, IL EST AGRÉMENTÉ DE TOUTES LES CARACTÉRISTIQUES CLASSIQUES D'UN TRENCH, TELLES QUE PATTES D'ÉPAULE, PATTES DE RÉGLAGE AUX MANCHES ET FENTE BOUTONNÉE DANS LE

DOS ET DES PETITS DÉTAILS SUPPLÉMENTAIRES, COMME BOUTONS EN CORNE IMITATION, PATTE DE SERRAGE À BOUTONNAGE À L'ENCOLURE ET UN COL COUPÉ SI BAS QU'IL SE TIENT PARFAITEMENT PLAT. VOUS OFFRENT TOUT LE CHIC POSSIBLE À UN PRIX TRÈS RAISONNABLE. • VENEZ CHOISIR VOTRE TRENCH-COAT LÉGER, SOIT EN NOIR TRÈS PRATIQUE SOIT COULEUR PIERRE ET VOUS NE LE TROUVEREZ QUE CHEZ HOLT.

PLACE SAINTE-FOY, 656-6783 • OUVERT DU LUNDI AU MERCREDI DE 9 H 30 À 17 H 30, LES JEUDI ET VENDREDI DE 9 H 30 JUSQU'À 21 H ET LE SAMEDI DE 9 H 30 JUSQU'À 17 H.

HOLT RENFREW

MORDEZ À L'HAMEÇON!

incroyable solde

LE 1er AVRIL AUTO FRANK & MICHEL  
INAUGURE SES NOUVEAUX LOCAUX ET VOUS OFFRE AU  
PRIX COÛTANT DU MANUFACTURIER  
HONDA ACCORD EX 1992

16 834 \$\*\*

+ transport + préparation + 1<sup>er</sup> \*  
VENEZ PÊCHER L'AUBAINE DANS LE  
PLUS GRAND "AQUARIUM" DE HONDA  
EN MONTRE AU QUÉBEC!



\* Cette offre est en vigueur pour un temps limité et ce n'est pas un poisson d'avril!  
\*\* 5 vitesses, air climatisé, ballon gonflable, groupe électrique, régulateur de vitesse.



Le seul concessionnaire Honda de la Rive-Nord accrédité par le CAA  
5790, boul. Sainte-Anne Boischatel  
Ligne directe: 666-4779  
822-2252



## ÉDITORIAL

## Rouler sans se faire malmener

Le printemps apporte aux Québécois une nouvelle toujours pénible : l'état lamentable du réseau routier de la province. Cette année, cette constatation se confirme encore une fois. Ceux qui prennent la route ont droit à toutes les sensations que fournit la conduite automobile à travers les trous, les ornières, les bosses, les fissures.

Bref, les routes québécoises sont dans un état de détérioration avancé, et il est à propos de se demander s'il sera possible de rouler un jour sans se faire malmener.

Les autorités publiques doivent entretenir les routes pour les garder dans un bon état. Négliger cette tâche est une politique à courte vue, puisque tôt ou tard il faudra les réparer. Les sommes nécessaires seront alors astronomiques.

De grandes voies de communication dont on était fier, comme l'autoroute 20, atteignent déjà les 25 ans. Les camions lourds y ont creusé des ornières. Signes d'usure semblables à ceux qui apparaissent sur les planchers des vieux bâtiments.

Le transport par camion augmente d'année en année ; il faudrait accroître la surveillance pour faire respecter les charges permises, puisque que ce sont surtout les poids lourds qui sont responsables dans une large mesure de la détérioration des routes. D'ailleurs, les calculs en matière de construction routière se font en rapport avec la capacité portante des essieux.

Les autorités ne peuvent pas justifier leur laisser-aller en plaidant un manque à gagner. Ce n'est pas parce que les automobilistes ne paient pas leur juste part de taxes que le gouvernement peut se croire autorisé à couper dans les budgets consacrés à l'entretien des routes.

De 1986 jusqu'à aujourd'hui, les automobilistes ont déboursé la somme de 16,181 milliards \$ en taxes sur l'essence, en droits et permis, en amendes, en taxes de vente et en taxes sur les assurances.

On peut, certes, se demander si l'argent provenant de la poche des automobilistes doit nécessairement retourner aux transports. C'est sans doute là une façon étroite d'administrer la chose publique. Il n'en demeure pas moins que les automobilistes, selon la formule consacrée, n'en ont pas pour leur argent.

Et avec le temps, ils en auront de moins en moins. Avant 1985, un dollar sur deux puisé dans les poches des automobilistes retournait dans le réseau routier. Cette année, c'est un dollar sur trois.

Pourtant, c'est le contraire qui devrait se produire. Le vieillissement des routes, l'augmentation du trafic lourd, la négligence des dernières années, tout indique la nécessité d'un accroissement des sommes investies dans le réseau routier.

La qualité des routes se posera de façon encore plus épineuse l'an prochain quand le gouvernement confiera aux municipalités régionales de comté l'entretien du réseau routier. Les municipalités auront-elles l'argent nécessaire pour entretenir les 30 000 kilomètres de routes dont on leur fera cadeau ?

Beau débat en perspective ! Mais ce transfert ne signifie pas que les routes seront mieux entretenues.

JEAN MARTEL

## Bloc-notes

## Hydro rêve encore

Selon M. Richard Drouin, président du conseil d'Hydro-Québec, le Québec aura toujours besoin, vers l'an 2000, des mégawatts que produira le complexe de Grande-Baleine. Ce sont plutôt, dit-il, des projets subséquents qui pourraient souffrir de l'annulation du contrat avec New York.

Il serait intéressant d'entendre les explications du premier ministre du Québec, l'architecte de la politique énergétique, là-dessus. Si la demande d'énergie baisse dans l'État de New York en raison de la récession et de mesures conservationnistes, comment le Québec peut-il vivre une réalité totalement différente où la croissance de la demande domestique et industrielle ne serait pas affectée ?

Est-ce que les consommateurs québécois devront maintenant assumer, via leur facture d'énergie et leurs taxes, tous les milliards de dollars d'emprunts effectués pour réaliser Grande-Baleine maintenant que les Américains ont mis fin au contrat ?

Malgré tous les indices de difficultés qui obscurcissent le dossier depuis quelque temps et qui auraient dû inciter à la prudence, Hydro-Québec serait-elle trop engagée financièrement au point de ne plus pouvoir faire marche arrière ? Ou est-ce que le gouvernement estime toujours qu'il faut relancer l'économie par des grands travaux, même s'ils sont peu utiles et qu'ils provoqueront un accroissement du fardeau de taxes pour les contribuables ?

Ne serait-il pas temps de transférer les responsabilités financières de la construction de nouvelles centrales vers des entrepreneurs privés ? Ils construiront selon les besoins d'une part, et d'autre part, la dispersion des projets à travers le territoire, aidera plus l'ensemble de l'économie à redémarrer qu'un seul mégaprojet en région désertique. C'est ainsi que les Américains ont trouvé le moyen de se passer de notre énergie. Ils font tourner leur économie au lieu d'exporter leur argent vers le voisin du nord.

L'industrie de la construction pourrait aussi reprendre du poil de la bête si le gouvernement et Hydro mettaient en place — avant l'an 2010 ! — un programme d'isolation et de remplacement des portes et fenêtres. Ces mesures auraient encore l'avantage de consolider les milieux urbains et de ralentir la croissance des coûts publics liés à l'étalement.

Quand prendra-t-on le virage ?

MARIE CAQUETTE

## LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:  
PIERRE DES MARAIS IIPrésident et Éditeur:  
ROBERT NORMANDÉditeur adjoint et rédacteur en chef  
et directeur de l'édition:  
J.-JACQUES SAMSONDirecteur de l'information:  
DENIS ANGERSVice-président exécutif:  
DENIS CLICHE

## La nouvelle communauté Canada-Québec

C'est dommage qu'on ait choisi le jour du dépôt des crédits 1992-93, mardi dernier, pour faire comparaître en commission parlementaire deux professeurs de l'Université Sherbrooke, Roma Dauphin et Stanislas Slosar, auxquels on avait demandé de se pencher sur le maintien de l'espace économique canadien actuel après l'accession du Québec à la souveraineté.

Depuis deux ans, on a dit beaucoup de choses sur le sujet, mais c'est la première fois qu'il m'est donné de lire un projet de traité en bonne et due forme — heureusement allégé de l'inévitable jargon juridique des traités internationaux — entre un Québec souverain et ce qui resterait du Canada. Mais comme la commission parlementaire siègeait le soir, personne n'en a parlé.

Les auteurs se sont inspirés d'exemples comme la Communauté économique européenne, l'accord de libre-échange avec les États-Unis ou le Fonds monétaire international. Il y a aussi des ressemblances avec le Livre blanc que le gouvernement Lévesque avait publié en 1979. En revanche, le modèle de gestion qu'ils proposent, secteur par secteur, me semble inédit.

Le traité idéal confirmerait d'entrée de jeu la préservation de l'espace économique actuel (libre-échange, union douanière, libre circulation des capitaux, des services et des personnes) et comporterait, en annexe, un accord particulier sur une union monétaire prévoyant l'utilisation commune du dollar canadien.

L'institution suprême serait appelé Conseil de l'Union et serait dotée d'un Secrétaire qui pourrait être organisé en deux sections nationales. Pour faciliter les choses, l'une pourrait être basée à Hull, l'autre à Ottawa.

Lors des délibérations les plus importantes, le Conseil réunirait les deux premiers ministres (du Canada et du Québec), mais

Michel  
DAVID

normalement les deux parties seraient représentées par les ministres responsables des dossiers débattus au sein de leurs gouvernements respectifs.

Toute résolution du Conseil devrait être adoptée à l'unanimité. Pour exercer une « influence modératrice » sur les politiciens siégeant au Conseil, les projets de résolutions devraient être scrutés par des comités d'experts indépendants nommés pour plusieurs années, dont les avis seraient rendus publics. L'idée est de forcer les politiciens à expliquer à la population pourquoi ils vont à l'encontre de l'avis des experts.

Comme il finirait inévitablement par y avoir désaccord, une Commission d'arbitrage est prévue. Le Canada et le Québec nommeraient chacun deux membres, lesquels choisiraient à leur tour un président de citoyenneté d'un État-tiers.

La sentence de la Commission d'arbitrage lierait théoriquement les parties. Mais comme elle ne pourrait pas faire l'objet d'une exécution forcée, la victime pourrait suspendre l'application du traité ou d'une de ses dispositions, de manière à infliger à l'État récalcitrant un dommage équivalent au préjudice subi.

Dans le cas des litiges impliquant des personnes physiques ou morales, un tribunal composé de trois juges-arbitres rendrait une décision, laquelle serait exécutée par l'État souverain sur le territoire duquel elle devrait s'appliquer.

Pour assurer la gestion concrète de l'espace économique, chaque secteur d'acti-

tivité serait soumis à un Directorat composé d'administrateurs venant de chacune des cinq grandes régions (Atlantique, Québec, Ontario, Prairies, Colombie-Britannique) et qui agiraient indépendamment de leurs gouvernements respectifs.

Au sein de ces Directorats, chaque administrateur disposerait d'un nombre de suffrages pondéré en fonction du « poids propre » de sa région dans le secteur concerné. Par exemple, si le Québec produit 48 % du lait industriel, l'administrateur québécois aurait 48 % des voix dans ce secteur. En revanche, dans la fixation du quota d'importation d'automobiles japonaises, il pourrait n'avoir que 15 %.

Les auteurs estiment toutefois qu'un traité comme celui-ci représente le scénario optimum, qui est assez peu susceptible de se réaliser dans le délai d'un an, que la loi 150 prévoit entre un OUI à un référendum sur la souveraineté et le moment où le Québec accèderait au statut d'État souverain. Il faut reconnaître que l'expérience constitutionnelle canadienne ne plaide pas en faveur d'un règlement rapide.

Durant cette période d'un an, les négociations devraient se dérouler dans le cadre fédéral actuel, mais ce cadre n'existerait plus le jour où le traité s'appliquerait : quelle valeur aurait-il ?

D'autre part, qu'est-ce qui assure que le reste du Canada — s'il accepte de négocier — voudra pas étendre la négociation à des secteurs qui sont actuellement de compétence provinciale ou, au contraire, en réduire la portée ?

À court terme, les auteurs recommandent d'examiner des hypothèses moins ambitieuses. Selon eux, le Québec ferait déjà un gain important si l'union douanière et l'union monétaire étaient maintenues. Pour le reste, il serait plus réaliste d'attendre des circonstances plus propices à une discussion sereine.

Louis Gameau  
Québec

## Référendum 1992

La seule question valable, au référendum 1992, qui rendra justice au peuple québécois est la suivante :

En tant que citoyen, habitant le territoire québécois, je suis pour ou contre l'indépendance de la nation québécoise.

Êtes-vous pour ou contre l'indépendance du Québec ?

Je suis pour l'indépendance du Québec ;

Je suis contre l'indépendance du Québec.

Clermont Simard  
Saint-Nicolas

## Votre Opinion

## Mordecai Richler

Instinctivement, la tentation de s'emporter contre certaines des récentes déclarations et écrits à venir de l'écrivain québécois Mordecai Richler nous assaille. Toutefois, quand on a compris sa position et les raisons de son amertume, on réalise le caractère refoulé et le peu d'importance qu'il faut accorder à ces propos nous concernant.

Il faut d'abord savoir que Mordecai est un Québécois d'ascendance anglophone, ascendance qui, il fut un temps, faisait de ses fils des héritiers privilégiés du Québec et de ses richesses, ainsi que ses chefs potentiels.

Il est un rejeton d'une famille aux moyens modestes qui habitait un quartier populaire de la métropole. Mais tout de même, dans son for intérieur, Mordecai se savait riche de son ascendance anglophone et, même si parmi les siens il était modeste, il se savait détenteur de droits auxquels les autres, ces porteurs d'eau, citoyens de deuxième zone, ne pouvaient même pas rêver.

Et c'est ce qu'il entreprend. Parti à la conquête de ses galons à

l'étranger, où il se fit connaître et reconnaître, il revient dans son pays après une brève absence de 20 ans pour enfin recevoir son dû, un peu comme le fils prodigue qui revient à la maison.

Malheureusement, ces citoyens de deuxième zone, qui formaient et forment encore la majorité, et qu'il considère maintenant être des usurpateurs, ont réalisé au cours de cette même période qu'ils étaient eux aussi des héritiers à part égale du Québec et de ses richesses, ainsi que des chefs potentiels, au même titre que lui et ses pairs.

Tout avait changé : non seulement doit-il maintenant partager son trésor en plus de six millions de parts, mais pire encore, l'ascendant sur les siens et sur les autres que son aura internationale aurait dû lui conférer à son retour au pays s'est vu diluer par cette émergence d'héritiers différents de lui par leur culture, leur langue et leur religion.

Gilles Laroche  
St-Raymond

## Mise au pas

Les événements récents nous ont montré comment une nouvelle révolution peut balayer d'anciens révolutionnaires en-

gourdis par leurs longues années de privilèges. Je propose que la même chose se passe ici au Québec et que l'on fasse basculer certains pans de notre glorieuse Révolution tranquille dans les annexes de l'histoire.

Il s'agirait donc de faire une nouvelle révolution où les premiers concernés seront sans doute les castes issues de cette révolution, soit tous ces bureaucrates des secteurs public et parapublic (santé, éducation, Hydro-Québec, etc.) qui sont devenus une véritable nomenclature qui exploite tranquillement les nouveaux paysans que sont les travailleurs du privé, ceux des PME plus particulièrement.

Les privilèges et les droits acquis de cette caste, qu'elle défend avec un acharnement qui n'a d'égal que l'immoralité de ceux-ci dans le contexte économique actuel, sont criants.

Ce temps achève, espérons-le. Viendra celui des réalités, comme à l'Est. Il ne nous reste qu'à espérer que cette nouvelle révolution sera aussi tranquille que celle qui l'a précédée et a vu l'établissement de cette caste fonctionnariste.

Il nous faudra trouver un Eltsine national qui aura le courage

de parler au nom du peuple. Cet Eltsine québécois aura la force de tenir tête aux belles argumentations syndicales sur « l'exemplarité des conditions de travail du secteur public pour inspirer celles du privé (belle démonstration de langue de bois !) et sur la qualité des services (pire qu'elle n'a jamais été) », pour ramener à la raison la caste en question et par le fait même nos dépenses publiques au niveau qu'elles peuvent se permettre d'être.

# La Syrie renouera avec l'Irak face à la menace d'Israël

LONDRES (AFP) — La Syrie est en train de sonder les possibilités d'améliorer ses relations avec l'Irak, dans la crainte d'un éventuel conflit avec Israël au cas où le processus de paix israélo-arabe échouerait, a estimé hier un analyste britannique.

Dans une déclaration à l'AFP, le directeur de l'institut Oxford Analytica, M. David Lay, a déclaré que le président syrien Hafez al-Assad est « guidé » par la crainte d'un éventuel « échec du processus de paix qui exposerait la Syrie à une attaque israélienne », et celle « du renversement du (président irakien) Saddam Hussein, qui aboutirait au dépeçage de l'Irak ou la mise en place d'un régime pro-saoudien et pro-occidental à Bagdad », a ajouté M. Lay.

M. « Assad réfléchit à la profondeur stratégique que l'Irak assurerait à la Syrie comme un moyen de prévenir ces menaces », a-t-il estimé.

« Il y a des limites à une (éventuelle) relation syro-irakienne, au moins celles posées par l'amitié personnelle entre les deux présidents », a cependant reconnu M. Lay, estimant néanmoins que « l'affaiblissement de Saddam pourrait suggérer à Assad qu'une forme de modus vivendi serait à présent possible ».

« L'Irak dirigé par Saddam conviendrait mieux aux intérêts de la Syrie qu'un Irak chaotique ou faisant partie du camp occidental », a-t-il poursuivi.

« Cela, a ajouté l'analyste, ne veut pas dire qu'Assad cherche la confrontation avec les États-Unis ou qu'il veut s'aliéner les États du Golfe. Il désire plutôt réévaluer les options de la Syrie et explorer la possibilité d'une nouvelle ouverture pour prévenir d'éventuels problèmes ».

À l'appui de sa thèse, M. Lay a affirmé que les médias syriens ont eu pour consigne, le mois dernier, de ne plus attaquer Bagdad, que le service postal a repris entre les deux pays via la Jordanie, le 9 mars, que deux postes frontalières syriens, fermés depuis 1980, ont été rouverts pour les échanges commerciaux, et que des restrictions ont été imposées aux déplacements des opposants irakiens en Syrie.

Il a fait en outre état de « rumeurs » à Damas selon lesquelles les deux pays ont engagé des contacts secrets en vue de rouvrir l'oléoduc transportant le pétrole irakien vers la Méditerranée via la Syrie et le Liban.

Les relations entre la Syrie et l'Irak se sont détériorées en 1979, après que Saddam Hussein eut accusé Damas de comploter pour le renverser. Elles se sont envenimées à cause du soutien syrien à l'Irak au cours de sa guerre avec Israël (1980-1988).

## Shamir veut retenir Levy

JERUSALEM (AFP, Reuter, AP) — Le premier ministre israélien, M. Yitzhak Shamir, a indiqué hier soir qu'il espérait garder dans son gouvernement le ministre des Affaires étrangères, M. David Lévy, qui avait annoncé la veille sa démission, a rapporté la radio israélienne.

Cette démission est « une farce » a dit Shamir à des reporters. M. Lévy « continuera d'exercer ses fonctions avant et après les élections » législatives prévues le 23 juin prochain. « Je poursuivrai mon dialogue avec M. Lévy afin de préserver l'unité du Likoud », a-t-il ajouté.

L'opposition travailliste pourrait sortir vainqueur du bras de fer engagé entre le premier ministre israélien et son ministre des Affaires étrangères démissionnaire.

Le secrétaire d'État américain James Baker a quant à lui fait savoir hier qu'il était désolé de la démission de son homologue Lévy, en rendant hommage à sa contribution aux négociations de paix. Baker a proposé à Israël et aux Arabes de tenir la prochaine session de la Conférence sur la paix au Moyen-Orient le 27 avril à Washington, et la suivante ailleurs, au Moyen-Orient, comme le demande Israël.



## Les réfugiés cambodgiens retournent chez eux

Des familles cambodgiennes entières faisaient la queue hier matin dans un camp de réfugiés de la Thaïlande avant de prendre l'autobus de retour vers leur pays. Un premier groupe de 500 réfugiés, sur un total de 375 000, a ainsi été rapatrié après une décennie de guerre civile. Entretemps, les généraux des quatre factions cambodgiennes se sont réunis pour tenir des négociations de paix sous l'égide de l'ONU, hier, dans le centre du Cambodge, alors que le gouvernement de Phnom Penh annonçait avoir attaqué des positions stratégiques contrôlées par les Khmers rouges. Le chef de la force de maintien de la paix des Nations unies, Yasushi Akashi, s'est dit optimiste sur les résultats de cette rencontre qui, selon lui, pourrait aboutir dans la semaine à la négociation d'un cessez-le-feu.

## Le sort de la Libye connu aujourd'hui

LE CAIRE (d'après Reuter) — L'Égypte a perdu l'espoir d'éviter le vote, aujourd'hui par le Conseil de sécurité, de sanctions contre la Libye, et elle songe déjà aux moyens d'en limiter l'impact.

Le Conseil de sécurité des Nations unies a reporté à aujourd'hui un vote sur d'éventuelles sanctions à Tripoli pour son refus d'extrader deux ressortissants libyens soupçonnés d'implication dans l'attentat de Lockerbie.

Ce report de 24 heures a été décidé, à la demande du président égyptien Hosni Moubarak, pour que le vote ne coïncide pas avec la fête musulmane du Leilat al-Kadr, qui marque le 27e jour du Ramadan.

Aux Nations unies, l'ambassadeur américain Thomas Pickering a déclaré que le texte avait fait l'objet hier de discussions à huis

clos au Conseil de sécurité et qu'il était maintenant « arrêté ».

Le vote fait suite à une résolution adoptée le 21 janvier demandant à la Libye d'extrader deux agents accusés par les États-Unis et la Grande-Bretagne de participation à un attentat contre un avion de la Pan Am qui a fait 270 morts, en décembre 1988 au-dessus de Lockerbie.

La France veut interroger quatre autres Libyens au sujet de l'attentat contre un avion d'UTA, qui a fait 171 morts en septembre 1989.

La nouvelle résolution, parrainée par Washington, Paris et Lon-

dres, imposerait une interdiction des liaisons aériennes et des ventes d'armes à Tripoli, demanderait l'expulsion d'une partie du personnel diplomatique libyen en poste à l'étranger et exigerait de la Libye qu'elle fasse preuve « par des gestes concrets » de son rejet du terrorisme.

Les sanctions ne seront pas imposées avant le 15 avril. Mais une fois que la résolution sera adoptée par le Conseil de sécurité, il sera difficile de revenir en arrière, même si la Libye accepte une partie de ce qui lui est demandé.

Il faudra en effet que Tripoli se plie à l'ensemble des exigences posées par la résolution pour que le Conseil de sécurité, au sein duquel la France, les États-Unis et la Grande-Bretagne disposent d'un droit de veto, lève les sanctions.

## Mort inutile du bébé US sans cerveau

FORT LAUDERDALE (AFP, AP, Reuter) — La petite Theresa, née sans cerveau le 21 mars dernier à Fort Lauderdale, est morte hier sans que ses parents aient obtenu de la justice de Floride l'autorisation de prélever ses organes vitaux.

Theresa est décédée quelques heures après l'arrêt des systèmes d'assistance respiratoire qui la maintenaient en vie à l'hôpital de Fort Lauderdale.

Les parents du bébé, Justin Pearson et Laura Campo, avaient lutté pendant neuf jours contre la justice de l'État pour obtenir le droit de déclarer leur fille cliniquement morte, afin de pouvoir faire don de ses organes vitaux avant qu'ils ne se détériorent.

La semaine dernière, un juge local avait rejeté la demande des parents, estimant que la petite fille ne pouvait être considérée comme morte, car elle était née sans cerveau ni cervelet, mais avec le tronc cervical qui fonctionnait. Ce jugement avait ensuite été confirmé par une cour d'appel puis la cour suprême de l'État.

L'affaire avait déclenché une polémique à Fort Lauderdale, certains activistes anti-avortement ayant manifesté contre les parents, tandis que certains avocats soulignaient le vide juridique en la matière, la mort étant légalement basée sur l'arrêt du cerveau.

« Comment pouvez-vous constater l'arrêt du cerveau quand il n'y a pas de cerveau », a ainsi souligné l'avocat des parents.

« Theresa était un cadeau de Dieu... Elle n'a pas été créée par Dieu pour (être utilisée en) pièces détachées », arguaient pour leur part les manifestants anti-avortement.

Les parents n'avaient pas encore réagi publiquement hier soir à la mort de leur enfant, mais ils s'étaient promis de poursuivre leur combat en vue d'établir une jurisprudence pour les autres bébés de l'avenir nés, comme Theresa, sans cerveau.

Attention!  
Le mercredi  
1<sup>er</sup> avril, c'est  
votre journée!

65  
ANS  
ET  
PLUS

15% DE RABAIS\* SUR  
PRESQUE TOUS VOS  
ACHATS!

Réservez votre mercredi 1<sup>er</sup> avril pour une journée de magasinage pas comme les autres! Non, ce n'est pas un poisson d'avril! Nos clients âgés de 65 ans et plus pourront profiter d'un rabais de 15%\* sur presque tous les articles en magasin, rabais également applicable dans nos salons de coiffure (salons de coiffure à prix fixe exceptés), au Studio de photo et au rayon d'Optique. Pour avoir droit à votre rabais, vous n'avez qu'à présenter votre carte de l'Âge d'or, votre permis de conduire, votre certificat de naissance ou toute autre pièce d'identité prouvant votre âge. Achats en magasin seulement.

\*Consultez la liste des exceptions affichée dans votre magasin la Baie.

Gens de l'Âge  
d'or, profitez de  
15% de rabais  
dans nos restos  
libre-service!  
15% de rabais sur  
tout ce qui apparaît  
au menu, sauf les  
boissons alcoolisées  
et la tournée à  
moltié prix, à 2,49.



Magasinez jusqu'à 21 h le mercredi soir!

Compagnie de la Baie d'Hudson

la Baie

### Transports Québec

#### APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises en construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée) et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du contrat.

On peut obtenir cette copie du dossier moyennant la somme indiquée à la rubrique « coût du dossier ». Ce coût incluant les taxes est payable en espèces, par chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances et est non remboursable.

Les intéressés peuvent consulter ou obtenir le dossier d'appel d'offres, de même que les renseignements nécessaires à la présentation d'une soumission, en s'adressant aux bureaux suivants:

QUÉBEC  
Service des contrats  
Ministère des Transports  
700, boul. Saint-Cyrille Est  
2<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4Y9  
Tel.: (418) 644-8848

MONTRÉAL  
Service des contrats  
Ministère des Transports  
35, rue de Port-Royal Est  
1<sup>er</sup> étage  
Montréal (Québec) H3L 3T1  
Tel.: (514) 873-6061

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Le sous-ministre,  
Georges Lalonde

■ **Contrat no 1103-92-0204** — Démolition et reconstruction d'un pont acier-bois sur la route Candego, rang 2, au-dessus de la rivière Marsoui, municipalité de Marsoui, M.R.C. Denis Rivier, circonscription électorale de Matane.

Garantie de soumission exigée:  
- cautionnement: 9 800 \$ ou chèque visé: 4 900 \$  
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de Québec prendra fin le **jeudi, 23 avril 1992 à 15h**, alors que débutera l'ouverture des plis.

■ **Contrat no 4033-92-0201** — Réfection partielle d'un pont sur la route 226 au-dessus de la rivière Nicolet, dans la municipalité de La-Visitation-de-Yamaska, s.d., M.R.C. de Nicolet-Yamaska, circonscription électorale de Nicolet-Yamaska.

Garantie de soumission exigée:  
- cautionnement: 6 800 \$ ou chèque visé: 3 400 \$  
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de Québec prendra fin le **jeudi, 23 avril 1992 à 15h**, alors que débutera l'ouverture des plis.

■ **Contrat no 6151-92-0003** — Réparation de glissières de sécurité sur l'Autoroute 20, sur diverses routes provinciales et régionales, dans diverses municipalités, M.R.C. d'Acton et des Maskoutains, diverses circonscriptions électorales.

Garantie de soumission exigée:  
- cautionnement: 4 800 \$ ou chèque visé: 2 400 \$  
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de Montréal prendra fin le **mercredi, 22 avril 1992 à 15h**, alors que débutera l'ouverture des plis.

■ **Contrat no 7075-92-NJ01** — Inspection sous-marine d'unités de fondation de ponts, dans les municipalités de Bowman, N.D.-de-la-Salette, Val-des-Bois et Val-des-Monts, M.R.C. Papineau et Les Collines-de-l'Outaouais, circonscription électorale de Papineau.

Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicite précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

Garantie de soumission exigée:  
- cautionnement: 550 \$ ou chèque visé: 275 \$  
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de Montréal prendra fin le **mercredi, 15 avril 1992 à 15h**, alors que débutera l'ouverture des plis.

#### AVIS DE MODIFICATION

■ **Contrat no 3227-92-0202** — Reconstruction d'un pont acier-bois et ses approches sur le chemin Bennett, dans la municipalité d'Irlande, M.R.C. de l'Armatte, circonscription électorale de Dubuc. Longueur: 125 mètres.

Les soumissionnaires sont priés de prendre note qu'on doit lire circonscription électorale de Frontenac au lieu de Dubuc.

# A MEUBLEMENTS TANGUAY

**12 SEPTEMBRE 1992**  
**COMMENCEZ À PAYER LE...**  
**SUR TOUTE LA MARCHANDISE**

**GRATTEZ et GAGNEZ**  
 le montant de votre achat

Aucun comptant, aucun paiement, aucun intérêt\*\*

**Amana**  
 18 pieds cubes  
 Un bac transparent avec contrôle d'humidité  
 Finition de luxe en acier texturé  
 Couleur blanche

18 pi cu  
 Poignées noires ou blanches  
 Coup de pied blanc ou noir  
 Tablettes de verre

**GRATTEZ UN RABAIS DE 20\$ 50\$ 100\$**

~~899<sup>95</sup>~~

**GENERAL ELECTRIC**  
 Four autonettoyant

**GRATTEZ UN RABAIS DE 20\$ 50\$ 100\$**

~~699<sup>95</sup>~~

**ASKO**

TRÈS SILENCIEUX

**GRATTEZ UN RABAIS DE 20\$ 50\$ 100\$**

**LAVE-VAISSELLE**  
 Action de lavage supérieure.  
 Très silencieux. Très basse consommation d'eau. 2 moteurs  
 Meilleure garantie de lave-vaisselle sur le marché: 2 ans - 100% pièces et main-d'oeuvre. 10 ans - cuve en acier inoxydable. 5 ans - panier, contrôle de minuterie, moteur, pompe et système de lavage  
 Offert en blanc et noir.

~~1099<sup>95</sup>~~

**KitchenAid**

**GRATTEZ UN RABAIS DE 20\$ 50\$ 100\$**

**LAVE-VAISSELLE 4KUDC220T**  
 Système de lavage exclusif à plusieurs niveaux  
 Broyeurs d'aliments durs en acier inoxydable  
 Cuve et paroi intérieure de porte en acier recouvert de porcelaine  
 Garantie: 1 an - 100% pièces et main-d'oeuvre; 5 ans - moteur; 10 ans - cuve et paroi intérieure de la porte

~~699<sup>95</sup>~~

**GENERAL ELECTRIC**

**GRATTEZ UN RABAIS DE 20\$ 50\$ 100\$**

**LAVE-VAISSELLE GMB 6240**  
 Action de lavage à 3 niveaux  
 Filtre autonettoyant  
 Isolant insonorisant  
 Broyeurs d'aliments mous  
 7 cycles  
 Paniers de luxe  
 Garantie: 1 an - 100% pièces et main-d'oeuvre; 3 ans - pièces de la pompe et du moteur; 10 ans - cuve Permatuf

~~499<sup>95</sup>~~

**Inglis**

**GRATTEZ UN RABAIS DE 20\$ 50\$ 100\$**

**LAVE-VAISSELLE IAU 33000**  
 4 cycles  
 Système de lavage à deux niveaux  
 Cuve et porte en polypropylène  
 Paniers réversibles (blanc, noir, amande)  
 Garantie: 1 an - 100% pièces et main-d'oeuvre; 10 ans - cuve et porte; 3 ans - système de lavage  
 Modèle fin de ligne

~~379<sup>95</sup>~~

**GENERAL ELECTRIC**

**LAVEUSE AUTOMATIQUE GDA 660**  
 • 3 sélecteurs de vitesse  
 lavage-essorage  
 • 6 programmes  
 • 5 sélections de température  
 lavage-rinçage

**SÈCHEUSE AUTOMATIQUE GW 660**  
 • 6 programmes  
 • 3 sélections de température

**GRATTEZ UN RABAIS DE 20\$ 50\$ 100\$**

~~919<sup>95</sup>~~

**Grattez et Gagnez**  
**GRATUIT**  
 A MEUBLEMENTS  
**TANGUAY**  
 VOUS GAGNEZ À TOUT COUP!

\* Règlements disponibles en magasin. Afin de rendre le billet gratteux valide, les personnes devront répondre correctement à une question d'aptitude en mathématiques.  
 Cartes de crédit acceptées. \*\* Sous réserve de l'approbation du Service du crédit, ne payez que les taxes de vente. L'intérêt sera porté à votre compte à partir du 12 septembre 1992 sur le solde dû.

**Livraison et service gratuits à la grandeur de la province !**

- |  |   |   |   |  |  |
|--|---|---|---|--|--|
| <b>LEVIS:</b><br>5720, boul. Étienne-Dallaire<br>(angle Kennedy)<br>833-4511 | <b>BEAUPORT:</b><br>535, boul. Ste-Anne<br>667-6282 | <b>LES SAULES:</b><br>Carrefour Les Saules<br>5150, boul. l'Ornière<br>871-4411 | <b>TROIS-RIVIÈRES:</b><br>2200, boul. des Récollets<br>(819) 373-1111 | <b>RIMOUSKI:</b><br>822, boul. Ste-Anne<br>(route 132)<br>POINTE-AU-PÈRE<br>725-4411 | <b>LIVRAISON ET SERVICE:</b><br>QUÉBEC: 872-2242<br>TROIS-RIVIÈRES: (819) 373-1111<br>RIMOUSKI: 725-4411 |
|--|---|---|---|--|--|